

**OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE  
DE MONTRÉAL**

ÉTAIENT PRÉSENTS:            M. JEAN BURTON, président  
   M. ALAIN DUHAMEL, commissaire  
   Mme IRÈNE CINQ-MARS, commissaire

**AUDIENCE PUBLIQUE  
SUR L'AVENIR DU PATRIMOINE NATUREL DE MONTRÉAL**

**« PROTÉGER, AUGMENTER ET METTRE EN VALEUR LE PATRIMOINE NATUREL  
DES CIBLES À ÉTABLIR, DES STRATÉGIES À METTRE EN PLACE,  
DES ALLIANCES À CRÉER? »**

---

**PREMIÈRE PARTIE**

---

VOLUME 8

---

Séance tenue le 12 juin, 13 h 30  
Centre Mont-Royal – salle Cartier  
2200, rue Mansfield

## TABLE DES MATIÈRES

### SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI DU 12 JUIN 2013

#### **PRÉSENTATION :**

Mme Louise Roy, présidente de l'OCPM..... 1

#### **PRÉSENTATION DES PANÉLISTES**

**M. Karel Mayrand**, Directeur général pour le Québec, Fondation David Suzuki..... 5

**M. Pascal Bigras**, Directeur général, Nature-Action Québec..... 12

**M. Sylvie Guilbault**, Directrice générale, Les amis de la montagne ..... 21

#### **PÉRIODE DE QUESTIONS :**

Mme Ioanna Avanitiss ..... 30

Mme Hélène Boudier ..... 34

M. Floris Ensink..... 41

M. Patrice Bakmard ..... 43

M. Michel Bédard ..... 47

Mme Sue Stacho..... 51

#### **PRÉSENTATION DES PANÉLISTES - SUITE :**

**M. Pierre Dénomé**, Directeur fondateur, Sentier urbain ..... 57

**Mme Coralie Deny**, Directrice générale, développement durable,  
Conseil régional de l'environnement de Montréal ..... 60

#### **PÉRIODE DE QUESTIONS :**

M. Patrick Asch ..... 68

Mme Nina Guld ..... 74

Sylvie Bibeau..... 83

Mme Ioanna Avanitiss ..... 86

M. André Fauteux..... 89

Mme Georgette Blanchard ..... 92

Mme Piper Huggins ..... 94

M. Tony Antakly..... 100

#### **AJOURNEMENT**

**PRÉSENTATION DE Mme LOUISE ROY**  
**PRÉSIDENTE DE L'OCPM ET ANIMATRICE DES FORUMS**

**Mme LOUISE ROY :**

5

Bonjour, Mesdames, Messieurs. On va commencer, alors si vous voulez bien prendre place? J'inviterais aussi les panélistes à venir s'asseoir en avant. Monsieur Hodder, monsieur Thiffault aussi.

10

Alors, bonjour! Bonjour à tous, bienvenue à cette dernière journée dans le cadre de la consultation publique sur le *Projet de Plan de développement de Montréal*, projet qui est présenté par la Ville de Montréal.

15

Je m'appelle Louise Roy, je suis présidente de l'Office de consultation publique et permettez-moi, d'entrée de jeu, de vous présenter mes collègues qui forment la commission de l'Office, qui va justement vous entendre, entendre vos opinions sur le projet de Plan de développement de Montréal.

20

Au centre, ici à la table, à ma droite, Jean Burton. Jean est biologiste, il possède une grande expérience dans le domaine de l'environnement en tant que conseiller et planificateur scientifique; Jean Burton assumera la présidence de la commission.

25

Juste ici à ma droite, madame Irène Cinq-Mars. Irène Cinq-Mars est architecte du paysage; elle a été professeure titulaire à la Faculté d'aménagement de l'Université de Montréal, elle a aussi assumé les fonctions de vice-rectrice aux études de l'Université de Montréal et doyenne de la Faculté d'aménagement.

30

À l'autre bout de la table, Alain Duhamel. Alain est journaliste, il a d'ailleurs fait une longue carrière dans le journalisme et il est toujours journaliste. Il est détenteur d'un baccalauréat en sciences politiques de l'Université d'Ottawa et diplômé en communications de l'Université Saint-Paul.

Ici, à la table juste devant moi, Ginette Thériault est là. Ginette va assumer les fonctions de secrétaire de commission. Elle est assistée aussi par Michel Agnaïeff qui va être conseiller senior, et par Élise Naud et Stéphanie Wells qui vont agir comme analystes.

35

Je voudrais vous présenter aussi, d'entrée de jeu, les représentants de la Ville de Montréal qui sont là pour échanger avec vous, répondre aux questions et entrer en dialogue. Au centre de la table, monsieur Daniel Hodder. Daniel Hodder est Chef de division, stratégies, programmes et politiques à la Direction des grands parcs et de la nature en ville. Est-ce que ça s'appelle encore comme ça? Non. D'accord. Et aussi avec lui monsieur Claude Thiffault? Non, changement. Monsieur Hodder, voulez-vous présenter votre collègue?

40

**M. DANIEL HODDER :**

Monsieur Pierre Jutras est avec moi. Monsieur Jutras est Chef de section, de la section qui s'appelle Biodiversité et écologie urbaine, donc qui dirige l'ensemble des professionnels qui sont concernés par les propos de cet après-midi.

45

**Mme LOUISE ROY :**

Et nous avons avec nous un panel de personnes-ressources, aujourd'hui, qui vont vous aider à cumuler de l'information sur cette question et cet enjeu qui fait l'objet de notre forum de cet après-midi, c'est-à-dire l'avenir du patrimoine naturel de Montréal, comment protéger, augmenter et mettre en valeur le patrimoine naturel de Montréal.

50

Un petit rappel. Comme à l'habitude, à l'Office, cette consultation se tient en deux phases : une première phase qui a débuté la semaine dernière en est une d'information et d'échanges. Elle a pris la forme d'une soirée d'information le 3 juin, où les représentants de la Ville ont exposé les grandes lignes de leur proposition de plan.

55

60

D'ailleurs, si vous voulez en prendre connaissance, vous pouvez aller sur le site de l'Office. Comme tout est webdiffusé, vous pouvez assister à la présentation de la Ville, comme si vous aviez été là le 3 juin.

65 À la suite du 3 juin, nous avons tenu quatre forums thématiques, dont celui d'aujourd'hui est le dernier. Au cours de chacun de ces forums, des conférenciers, des panélistes, personnes-ressources spécialistes ou acteurs du milieu sont venus faire part de leurs réflexions sur les thèmes concernés. Puis, comme c'est le cas encore cet après-midi, tous les intéressés du public sont invités à poser des questions, faire part de préoccupations ou de commentaires.

70 Je voudrais saluer, par la même occasion, les Montréalais et les Montréalaises qui sont branchés sur le web et qui suivent la séance, donc qui est webdiffusée. Et on est heureux de vous annoncer que jusqu'à ce jour, plus de 600 personnes ont suivi les séances sur le web, et encore plus intéressant – remarquez que c'est déjà pas mal, 600 personnes, on est très contents –, il y a eu, à la suite des séances, 450 visites supplémentaires à l'une ou l'autre des séances. Donc, les gens sont retournés revoir certaines des séances pour, j'imagine, soit les voir au complet ou réentendre ou entendre les propos qui ont été tenus.

75 S'il y en a cet après-midi qui veulent se brancher, on est effectivement en mesure de vous donner des services. Vous pouvez le faire en utilisant le mot « clic # pdm » sur Twitter ou en utilisant la page Facebook de l'Office.

80 Alors, un petit bout d'introduction de notre thème. Rares sont les villes de la taille de Montréal qui ont la chance d'avoir sur leur territoire une montagne, un grand fleuve et ses rives, de grands parcs nature à une distance raisonnable des quartiers centraux. Le territoire de l'agglomération de Montréal comprend notamment 10 écoterritoires identifiés dans la *Politique de protection et de mise en valeur des milieux naturels*, ce qui représente – et peut-être que nos collègues de la Ville me corrigeront, mais si mes chiffres sont exacts, 5,4% du territoire en espaces protégés, notamment par l'expansion de parcs natures.

90

L'objectif principal de la *Politique de protection et de mise en valeur des milieux naturels* est de protéger 8 % du territoire montréalais, dont 6 % de milieu terrestre. Afin d'atteindre cet objectif de 6 % de milieu naturel terrestre protégé, le PDM souligne qu'il faudra intensifier les efforts dans les quartiers où les contraintes sont plus importantes.

95

La Ville de Montréal souhaite notamment faire passer l'indice de canopée de 20 à 25 % d'ici 2025. Entre autres, par la plantation de 300 000 arbres sur 10 ans prévue dans le Plan canopée par des démarches entreprises afin que la contribution aux fins de parcs reliée aux opérations cadastrales soit rehaussée de 10 à 15 %. Cette augmentation serait dédiée aux efforts de verdissement.

100

Le Plan de développement propose, entre autres choses, l'aménagement d'une promenade reliant le fleuve, les îles, le Vieux-Port, le Vieux-Montréal, le Centre des affaires, le mont Royal dans le cadre du 375e anniversaire de Montréal. Il propose aussi l'aménagement d'un développement résidentiel greffé à une zone de conservation dans l'écoterritoire de la rivière Delorme dans le secteur de Pierrefonds Ouest.

105

Ce soir, à l'occasion de la séance de ce soir, nous allons ajouter à nos enjeux la question des changements climatiques et du verdissement des quartiers. Cet enjeu-là est très important puisqu'il faudra s'adapter aux changements climatiques, et donc vérifier quelles sont les conditions favorables à mettre en place pour que la Ville soit en mesure de réagir, que ce soit à certaines invasions de ravageurs, que ce soit à des événements extrêmes, à des débordements, à des inondations, à des grandes périodes de chaleur, de smog. Alors, ça, ce sont des enjeux dont on va discuter ce soir.

110

115

Aujourd'hui, pour parler de l'avenir du patrimoine naturel, je vous présente rapidement nos panélistes : ici, juste à ma droite, monsieur Karel Mayrand qui est directeur général pour le Québec de la Fondation David Suzuki; juste à côté de lui, madame Sylvie Guilbault qui est directrice générale des Amis de la montagne; à côté d'elle, monsieur Pierre Dénommé, qui est directeur fondateur de Sentier urbain; et à côté de monsieur Dénommé, madame Coralie Deny

120

qui est directrice générale du développement durable, Conseil régional de l'environnement de Montréal.

125 Alors, sans plus attendre, je vais inviter monsieur Karel Mayrand à venir vous parler. Chaque panéliste va disposer de 10 à 12 minutes pour vous exposer son propos, et puis une fois que trois d'entre eux auront parlé, j'ouvrirai une période de questions, donc vous pourrez interagir avec eux. On va s'arrêter pour la pause, ensuite deux autres panélistes vont s'exprimer et on aura encore une période de questions. Ça va terminer notre après-midi.

130 Monsieur Mayrand.

**M. KAREL MAYRAND :**

135 Merci beaucoup, très belle entrée en matière. Si vous voulez, on parle ici du patrimoine naturel de Montréal et ma présentation va porter sur comment on peut insérer ce patrimoine naturel là dans le grand écoterritoire que constitue la ceinture verte du très grand Montréal ou du sud-ouest du Québec.

140 Alors, il y a peu de gens qui savent que le grand Montréal ou la région – on va voir la carte plus tard, mais qui s'étend de la frontière ontarienne jusqu'au lac Saint-Pierre et du début des Laurentides jusqu'à la frontière américaine, c'est la région au Québec qui a la plus grande diversité biologique. Et c'est ici, aussi, que les pressions sont les plus grandes, aussi, sur l'environnement.

145 On a aussi les meilleures terres agricoles au Québec. La moitié de la population de la province, grosso modo. En fait, l'archipel de Montréal est traversé par le fleuve Saint-Laurent, la rivière des Prairies, Rivière des Mille-Îles. Il y a la rivière des Outaouais qui vient là-dedans. Donc, un des grands fleuves du monde. Et on a aussi les Montérégiennes qui ont été déposées, si on veut, par l'histoire géologique et dont le mont Royal qui est tout près de nous ici.

150

155 J'ai été au sommet sur le mont Royal la semaine dernière et je disais que le mont Royal c'est un peu *Ground Zero* de l'histoire de la ceinture verte du grand Montréal, parce que c'est la première fois où on a dit : on va fixer une limite au développement urbain. On va protéger les milieux naturels pour les rendre accessibles au plus grand nombre. Donc, on a attribué une valeur très importante à ça, et finalement, c'est un héritage aujourd'hui qui est inestimable pour nous. Et, d'ailleurs, on a protégé de toutes sortes de façons aussi les autres Montérégiennes.

160 Mais donc notre défi, de manière générale, c'est de réussir à faire cohabiter de façon harmonieuse la ville, l'agriculture et la nature. Et pour ça, on a besoin de se donner un cadre pour réfléchir à l'échelle de l'écoterritoire, parce qu'on a toujours réfléchi à l'échelle d'un quartier, d'une ville. Il y a 80 villes dans la CMM, puis ensuite à l'extérieur de la CMM... tu sais, le chevreuil, lui, ça ne le dérange pas vraiment de savoir s'il est à Blainville ou à Lorraine. Et donc, il faut penser, au-delà de nos limites administratives, comment est-ce qu'on va s'occuper de l'ensemble de l'écoterritoire puisque tout ça est interrelié et nous sommes interreliés aussi à la nature.

170 Pour faire ça avec Nature-Action Québec, la Fondation de David Suzuki, on a produit, en juin 2012, une première étude – *Une ceinture verte grandeur nature* – pour essayer de définir cet écoterritoire-là et voir, c'est quoi notre coffre à outils.

175 Je n'aurais pas le temps de rentrer dans le détail, mais la première intéressante c'est de regarder cette carte-là qui vous montre... bon, au centre évidemment on a Montréal; vous voyez que Montréal est très, très gris. Pourquoi? Parce que c'est très fortement urbanisé. Ça ne veut pas dire que la nature à Montréal ne mérite pas d'être protégée, bien au contraire. Ça veut dire qu'il y a des efforts encore plus importants à faire, d'abord dans la région de Montréal, Laval, Longueuil, tout ça, puis ensuite sur le territoire de la CMM, parce que c'est là que les pressions sont les plus importantes.

180 Mais vous voyez tout ce qui est jaune ce sont les terres agricoles. Donc, l'agriculture a encore un rôle très important à jouer. Puis en vert, les boisés; en bleu, évidemment, les cours d'eau.



185 Alors, vous voyez ce grand territoire-là. Pour vous donner un peu... maintenant, si on le ramène à l'échelle de la CMM, la CMM, grosso modo, c'est comme je vous dis, c'est à peu près 22 % du territoire de l'écoterritoire, mais c'est le territoire où il y a le plus de pression de l'urbanisation, le plus, je vous dirais, de conflits entre l'agriculture, la ville. Le plus aussi de problématiques de destruction de milieu naturel.

190 Et encore, quand on regarde encore plus près, vous voyez ici les bois et les corridors forestiers d'intérêt métropolitain, il y en a quelques-uns sur le territoire de l'île de Montréal, mais il n'en reste plus beaucoup. Sur l'île de Montréal, on a des magnifiques milieux naturels, mais il faut les protéger, d'autant plus qu'il en reste très peu si on se compare à la grande couronne.

195 Un deuxième élément – on a fait une deuxième recherche, toujours avec Nature-Action Québec, pour définir un peu ces milieux naturels là, qu'est-ce qu'ils apportent à la collectivité du grand Montréal en termes de valeur économique. C'est-à-dire les biens et les services que nous procurent les milieux naturels et qui sont justement offerts de façon tout à fait gratuite, c'est-à-dire tout ce qui n'entre pas dans le marché.

200 Par exemple, la pollinisation des cultures agricoles qui a une très, très grande valeur, mais une abeille, ça ne vaut rien. Si je prends une tapette à mouche, j'écrase une abeille, je n'ai pas perdu d'argent. Pourtant, ça a une très, très grande valeur. Il y a plein de milieux naturels, comme ça, qui ont des très grandes valeurs. On s'est rendu compte que la valeur de ces milieux naturels là, annuellement, c'est 4,3 milliards de dollars que ça apporte à la collectivité montréalaise. Et ça, c'est évidemment une sous-estimation, très certainement, parce qu'on ne réussira jamais à attribuer une valeur réelle à l'oxygène ou à l'eau douce, parce qu'évidemment, 205 s'il n'y en avait pas, on mourrait tous.

210 Donc la valeur est infinie, mais c'est juste pour nous donner un ordre de grandeur du fait que les écosystèmes à l'état naturel, les milieux naturels dont on a l'impression, souvent, que ça ne vaut rien, c'est un peu comme un milieu en attente d'être développé. Bien, ces milieux naturels là ont une valeur très importante et ils apportent beaucoup à la qualité de vie. Ils apportent aussi beaucoup à l'économie du grand Montréal.

Je vous donne quelques exemples de ces services-là :

215 L'habitat pour la biodiversité, qui est le service, ici, vous voyez, qui rapporte... bien, le très simple fait que ces écosystèmes-là existent, ces milieux naturels là existent, comme habitats pour la biodiversité, c'est au moins un milliard par année;

220 Le loisir et le tourisme – et là, je ne parle pas de ce que les gens déboursent pour s'acheter un vélo ou aller entrer dans un parc, je vous parle simplement de la possibilité pour les citoyens de pouvoir aller marcher en nature – ça vaut au moins un milliard par année.

La régulation du climat, près d'un milliard;

225 L'approvisionnement en eau, parce que ce sont nos milieux naturels quand même qui filtrent notre eau potable, malgré qu'on a besoin, on s'en est rendu compte il y a une couple de semaines, aussi, d'avoir un système de filtration en aval. Mais soit dit en passant, la ville de New York, quand vous ouvrez un robinet, ça n'a pas été filtré par une usine de filtration. C'est filtré par la nature uniquement. Et donc, la nature, dans le cas de New York, offre encore plus ce service-  
230 là que même à Montréal.

Pollinisation, régulation des crues et inondation, je vais y revenir, parce que de plus en plus, on se rend compte que nos milieux naturels sont importants pour justement l'adaptation aux changements climatiques.

235 Si on regarde maintenant – celle-ci est peut-être un petit peu plus difficile à voir pour vous – les milieux qui ont le plus de valeur, on se rend compte que les forêts urbaines, qui n'ont pas une si grande superficie que ça, rapportent environ un milliard par année. Ça veut dire que donc, quand on prend à l'échelle d'un écosystème l'ensemble des services, dans le fond parce  
240 qu'un sol d'écosystème, un sol de milieu naturel offrent toute une panoplie de services, les forêts urbaines offrent 960 millions annuellement.

245 Et là, je continue juste pour attirer votre attention sur le fait que les milieux humides, puis qui n'ont pas une si grande superficie que ça, offrent énormément de valeur en termes de services naturels et il en reste très peu. Bon. On en parle beaucoup pour les mauvaises raisons en ce moment dans les médias, mais donc, il faut les protéger aussi à tout prix.

250 Je vous invite à aller – je n'ai pas le temps de vous en parler en détail – si vous voulez avoir plus de détails, ces études-là sont disponibles gratuitement sur notre site Internet à la Fondation David Suzuki.

255 Mais je poursuis. On se questionne toujours, quand vient le temps de protéger les milieux naturels, sur combien ça coûte. Protéger un milieu naturel c'est une dépense. Mais il faudrait peut-être commencer à réfléchir à combien ça rapporte, et protéger un milieu naturel devient un investissement. On est capable de mesurer ce que ça apporte en qualité de vie, en toutes sortes de services pour la collectivité, et il faut changer un peu le paradigme là-dessus, parce que c'est un peu insensé en ce moment de penser que les milieux naturels à l'état naturel ne valent rien et que de les protéger, c'est une dépense inutile, alors qu'on sait que ces milieux naturels là valent énormément plus, même, que ce qu'on a pu démontrer dans ces études-là, et donc, de le protéger, c'est un investissement dans notre qualité de vie aujourd'hui, mais aussi dans le futur.

260 Je fais une parenthèse sur la question des changements climatiques. On pense de plus en plus, dans le monde, aux milieux naturels comme étant une infrastructure verte. Quand on pense changement climatique et on pense adaptation, on pense beaucoup à creuser les rues, mettre des plus gros tuyaux pour absorber l'eau de pluie. Mais en réalité, il y a toutes sortes d'autres formes d'adaptations aux changements climatiques qui impliquent d'utiliser nos milieux naturels pour toutes sortes de choses.

270 Première chose, nous protéger des îlots de chaleur. À New York, il vient de sortir un rapport qui dit qu'en 2050, à New York, la température moyenne va être celle de l'Alabama environ. Donc, ça va se réchauffer de façon très, très importante.

275 À Montréal, la température moyenne dans un monde à plus 4 degrés, c'était en été, au lieu d'avoir des canicules à 34 degrés, c'est des canicules à 40 puis à 42 degrés. Alors, ça commence à être important d'arrêter de produire des îlots de chaleur puis de commencer à se donner des îlots de fraîcheur.

280 Ici, on voit, c'est la dynamique de perte de végétation. Plus c'est rouge, plus il y a de perte de végétation. Entre 84 et 2005, la dynamique thermique, vous voyez qu'on perd de la végétation, ça augmente l'impact sur la dynamique thermique; ça se réchauffe encore plus vite et sur un territoire plus large que là où on a perdu de la végétation.

285 Puis voici maintenant la carte des îlots de chaleur en 2005, et vous voyez très bien qu'on est en train de se créer une ville où il fait... on est en train, dans une ville où il va faire de plus en plus chaud, de se créer de plus en plus d'îlots de chaleur. Il y a quelque chose qui ne marche pas là-dedans. Donc, il faut investir pour reconstruire notre canopée, reboiser nos villes. Donc ça, c'est important.

290 Deuxième chose; on le sait, l'année dernière, on n'a pratiquement pas eu d'eau à la fin du mois d'août. Je veux dire, la rivière des Mille-Îles, le lac des Deux-Montagnes c'était très bas, le Saint-Laurent aussi. Dans l'avenir, ça risque d'être de plus en plus fréquent, parce que l'apport en eau du Saint-Laurent c'est 60 % qui provient des Grands Lacs à la hauteur de Montréal, et les Grands Lacs évidemment s'évaporent de plus en plus parce qu'il y a moins de neige en hiver et qu'il fait plus chaud l'été, tout ça.

295 On a un problème. On a de plus en plus une perte de baisse de niveau, et pour ça, il faut protéger nos milieux humides. Entre autres, la rivière des Mille-Îles à Laval, elle est plus basse aussi, dû au fait qu'on a détruit des milieux humides qui absorbaient l'eau au printemps et qui la relâchaient au moment de l'étiage l'été.

300 Un autre exemple, puis là je vais vous mettre un petit vidéo. Vous allez voir ça, ça va vous rappeler des choses de l'été dernier.

305 Vous vous souvenez de ça? Alors, on n'aura jamais des tuyaux assez gros pour absorber toute la pluie qui va tomber. En juillet, l'an dernier, il est tombé autant de plus qu'en moyenne à Montréal, sauf qu'il a plu seulement deux jours. Ça veut dire qu'on a eu 28-29 jours de sécheresse puis deux jours d'inondation.

310 Pour l'avenir, ça veut dire quoi? Ça veut dire qu'il faut s'organiser pour garder notre eau quand elle tombe. Et ça, ça ne sera pas en passant ça dans les tuyaux puis des gros bassins de rétention, il va falloir recréer des milieux humides. Il va falloir se créer des éponges naturelles partout sur le territoire, des toits verts, tout ce que vous voulez.

315 Et à New York, pour prendre encore cet exemple-là, on travaille de plus en plus là-dessus : comment est-ce qu'on peut garder la goutte d'eau avant qu'elle aille dans le système. Parce que sinon, le système, on ne sera jamais capable... puis je vous dirais, et je ne peux pas le démontrer, mais que ça va être fait à moindre coût en reboisant qu'en payant, finalement, des extra pour faire refaire nos infrastructures.

320 Je reviens rapidement pour terminer, ça ne sera pas très long. Dernière chose, améliorer l'accès aux milieux naturels. C'est une question de santé pour les jeunes familles. On parle beaucoup de ramener les familles à Montréal. Quand vous allez sur l'autoroute 15, qu'est-ce que vous voyez? L'espèce de grand panneau qui dit : « À Mirabel, la vie est belle! » Ça ressemble à ça ce que vous voyez sur les panneaux.

325 Les gens vont en banlieue pour avoir accès à la nature, puis dès qu'ils arrivent en banlieue, on passe le bulldozer dans tous les milieux naturels, puis il n'en reste plus. Puis les gens finissent par vivre dans un quartier comme dans un autre.

330 À Montréal, on a la chance d'avoir justement les grands parcs nature à proximité. Moi, j'habite dans Ahuntsic, c'est hallucinant, je veux dire, j'ai des renards qui passent sur mon terrain puis je suis en pleine ville.

335 Mais il faut mettre en valeur ça si on veut avoir la chance, un, d'avoir des enfants qui ne  
sont pas sédentaires, qui connaissent leur environnement, qui sont en bonne santé, tout ça. Et  
donc, je pense que l'accessibilité au milieu naturel est très importante aussi, puis c'est un  
troisième argument, si vous voulez, ou un quatrième argument de protéger nos milieux naturels.

340 Et je termine là-dessus, je vous remercie beaucoup.

**Mme LOUISE ROY :**

345 Merci beaucoup, Monsieur Mayrand. Alors, vous vous en êtes rendu compte, je ne l'avais  
pas annoncé, mais on lui avait demandé de parler d'écosystème, biodiversité, et les services  
écologiques que rendent les écosystèmes.

350 On va maintenant entendre monsieur Pascal Bigras, qui vient de se joindre à nous.  
Pascal Bigras est directeur général de l'organisme Nature-Action Québec et, à lui, on a demandé  
de parler de la protection, la mise en valeur et l'accessibilité publique des rives. Vous avez 12  
minutes, Monsieur.

**M. PASCAL BIGRAS :**

355 12 minutes, merci de le préciser.

**Mme LOUISE ROY :**

Ce n'est pas grave, il va y avoir des questions après, je suis sûre.

360 **M. PASCAL BIGRAS :**

Alors, je me présente, Pascal Bigras, directeur général de Nature-Action Québec.  
Nature-Action est un organisme sans but lucratif qui fait de la gestion de projets en  
environnement. On travaille beaucoup avec les municipalités. On travaille notamment avec

365 Plateau Mont-Royal, Saint-Léonard, Verdun, l'animation d'écoquartiers, de maisons de  
l'environnement, et on travaille évidemment en milieu naturel, en protection, restauration,  
renaturalisation. On travaille en protection via acquisition de milieux naturels, on travaille en  
intendance avec des propriétaires, et évidemment, sur ces propriétés-là se retrouvent des  
370 milieux humides, des milieux aquatiques, des milieux riverains. Donc, je suis en train de faire  
l'introduction sans mon PowerPoint.

Alors, je vais commencer parce que j'ai juste 12 minutes. Madame Roy va...

**Mme LOUISE ROY :**

375 Je vais être compréhensive.

**M. PASCAL BIGRAS :**

380 Ah, vous êtes gentille. Alors, l'objectif, quand on parle de milieux riverains et de milieux  
aquatiques – j'ai regardé la problématique sous l'angle de la trame bleue et verte du projet du  
PMAD de la CMM, donc ce que je vais vous présenter, c'est des éléments qui pourraient  
concourir à l'atteinte des quatre objets suivants : donc, d'abord, créer une trame bleue et verte,  
mais on va parler plus précisément de bleu cet après-midi à l'échelle de Montréal; protéger la  
385 qualité de l'eau du fleuve Saint-Laurent; augmenter l'accessibilité des rives; et mettre en valeur et  
augmenter la biodiversité de ses milieux riverains.

Donc, je viens de vous présenter les quatre objectifs. C'est ceux-ci que je vais essayer  
d'atteindre en vous donnant quelques informations au niveau de ma présentation.

390 Donc, créer une trame bleue à l'échelle de Montréal. Le concept de la ceinture et trame  
bleue et verte que Karel a présenté tout à l'heure, avec lequel on a collaboré pour les deux  
études, on a une définition qui est ici : c'est un ensemble de milieux naturels aquatique, humide,  
terrestre et agricole – ça s'applique moins sur l'île de Montréal, mais quand même – qui reliés  
395 entre eux forment des liens écologiques en milieux urbain, périurbain et rural.

Donc, ce défi-là en milieu urbain est beaucoup plus grand, évidemment on s'entend, et puis on a quelques exemples qu'on va vous présenter, comment peut-être se rendre le plus près possible de cette belle définition.

400           Donc, à quoi ça sert une ceinture et trame bleue et verte? Bien, c'est d'assurer à la fois la fonctionnalité écologique, donc que les écosystèmes soient fonctionnels à tous les niveaux, qu'ils soient pérennes dans le temps, qu'ils durent et qu'ils soient accessibles.

405           Alors, d'abord, pour avoir des milieux naturels pérennes et fonctionnels, il faut qu'ils soient connectés. Il faut que les espèces, les gènes puissent se déplacer puis qu'on puisse avoir des échanges. Et vous avez à l'écran un peu comment on peut procéder. Évidemment, en milieu urbain c'est plus difficile. On a moins de boisés, on a moins de milieux humides, les cours d'eau sont enterrés, sont canalisés, c'est moins simple. Il faut être plus créatifs.

410           Alors, les solutions apportées par une ceinture et trame bleue et verte, très rapidement. Évidemment, on peut améliorer la qualité de l'eau, de l'air, la biodiversité, le contact homme-nature. On a vu les inondations tout à l'heure, la sécheresse, la pollution atmosphérique. Au fond, tout ça est très relié, dans un contexte urbain, à la présence de l'arbre et idéalement d'autres strates. Donc, la strate arbustive, la strate arborescente et tout ça concourent à une  
415           qualité de l'eau, à une meilleure gestion de l'eau. Alors, une trame bleue et vert pour Montréal – Karel l'a présentée tout à l'heure, je crois.

420           Comment on peut protéger la qualité de l'eau du fleuve Saint-Laurent? Alors, on a voulu mettre l'emphase spécifiquement, dans les 12 minutes qui nous étaient accordées, sur une problématique particulière, c'est-à-dire les débordements. Alors, le pluvial, les pluies de plus en plus importantes au niveau des quantités tombées en quelques minutes ou quelques heures amènent des débordements. Le réseau pluvial est connecté souvent, est combiné avec le réseau d'égouts. Et on se ramasse avec des surverses un peu partout le long de l'île de Montréal.

425           Alors, qu'est-ce qui arrive avec ça, évidemment. Bien, on crée de la pollution dans le fleuve et on crée de la pollution sur les rives du fleuve. Donc, tout le volet accessibilité, tout le



volet potentiel de mise en valeur est remis en question quelques heures, sinon quelques jours à chaque qu'il y a un orage.

430           Alors, comment protéger? Bien, au fond, c'est d'essayer de garder, comme disait Karel, l'eau sur le site, garder l'eau sur l'île et de la rendre le moins rapidement possible vers le fleuve, vers l'égout, principalement; l'égout pluvial.

435           Donc, c'est quoi les techniques qu'on recommande? Là, c'est plus pratique. C'est des techniques qui sont alternatives, mais pas tant que ça, qui sont de plus en plus adaptées, adoptées par les municipalités ou même les entreprises privées. Donc, évidemment les toitures vertes, la biorétention, la déconnexion des gouttières, évidemment, des tranchées d'infiltration, des stationnements poreux, et cetera. Donc, des techniques qui sont existantes, qui sont promues par le MAMROT et qui... bon, on n'a pas fait d'évaluation de coût chez Nature-Action, 440 mais qui sont quand même techniquement faisables.

445           Un autre élément pour protéger l'eau c'est d'augmenter les espaces verts qui contribuent à l'absorption des eaux de pluie. Donc, évidemment, si on peut avoir des plus grands parcs, des parcs avec bassins de rétention qui ont multiples usages. Évidemment, si on peut limiter les espaces de stationnement, augmenter les espaces verts, tout ça contribue à garder l'eau sur l'île et la rendre le moins rapidement possible dans le pluvial. Et donc, limiter les débordements.

450           Comment augmenter l'accessibilité des rives, maintenant. Alors, parce que ce qu'on sait c'est qu'évidemment, si on protège un milieu naturel, on le protège pour qui? On le protège, oui, pour la biodiversité, mais on le protège d'abord et avant tout, dans notre relation avec la nature, pour nous; pour y avoir accès, pour en profiter, pour avoir les vertus de sérénité, de beauté spirituelle, et cetera. Et cette protection-là et surtout cet accès-là va concourir à la protection. Plus on connaît quelque chose, plus on peut l'apprécier, plus on l'aime et donc, plus on a un sentiment normal de protection.

455           Donc, nous, on préconise tout à fait, chez Nature-Action et au Mouvement ceinture verte, de favoriser l'accès aux milieux naturels, dont les rives.

Alors, les stratégies proposées, vous avez pu les lire. Évidemment, j'imagine que ce PowerPoint-là va être disponible sur le site internet?

460

Alors, comment faire. Évidemment – et là c'est loin un peu pour mes yeux – il y a toutes sortes de techniques qui existent pour augmenter l'accessibilité. Il y a les plages de sable là où c'est possible techniquement et en respect des réglementations, les quais flottants, les aménagements aussi qui permettent l'accès sans baignade. Mais ce qu'on préconise, nous, évidemment, c'est, il faut travailler sur les deux plans. Il faut améliorer la qualité de l'eau à tout endroit, il faut limiter les débordements, et donc, favoriser à ce moment-là le réinvestissement, par la population, des lieux. Pour pouvoir réinvestir les lieux, ça prend des accès aménagés.

465

Comment on met en valeur tout ça? Alors, il y a évidemment plusieurs éléments. On parlait tantôt d'infrastructures pour y accéder, mais on peut aussi mettre en valeur les milieux naturels comme tels. Donc, une rive c'est un milieu naturel, en tout cas, il peut l'être. On voit... les deux premières photos, on ne voit pas nécessairement des milieux naturels ou, en tout cas, des milieux avec une très, très, très faible biodiversité.

470

Comment faire pour augmenter la biodiversité? Bien, c'est assez simple. C'est de planter, c'est d'aménager, c'est de créer de l'habitat selon les espèces, selon les possibilités techniques, selon les enjeux aussi reliés au batillage dans le fleuve, à la glace, et cetera. Donc, c'est pour chaque site tout autour de l'île. Il faut s'assurer d'avoir un plan; un plan d'action qui va permettre, avec une bonne caractérisation, des bonnes prescriptions, en impliquant des biologistes, des aménagistes, de pouvoir augmenter les trois strates. Donc, évidemment la strate herbacée, strate arborescente, strate arbustive pour créer de l'habitat.

475

480

Donc ça, c'est possible de créer de l'habitat spécifique, choisir les espèces qu'on désire et augmenter la qualité du contact nature, la qualité du milieu comme tel. Et, au bout du compte, bien, restaurer, augmenter l'attractivité de notre belle métropole.

485

490 Un exemple de projet. Alors, on a ici – ça, c'est l'étape 1, les flèches sont inversées – on a ici un ruisseau qui n'est pas sur l'île de Montréal, malheureusement, qui était enroché. Donc, on avait des gabions et de la belle pelouse. Donc, c'est tondu, il y a un petit peu de végétation qui a réussi à s'infiltrer, mais au fond, on garde le ruisseau où il est. Il n'y a pas de mouvement, il y a peu d'habitats.

495 Ce que nous on a fait avec la municipalité, c'est d'enlever les gabions, de refaire une pente et de permettre à la végétation avec des plantations d'agrandir son périmètre d'action. Et évidemment, on a la tortue dans le coin en bas, qu'on voit bien. La végétation, la faune, la flore reprennent ses droits.

500 Évidemment, c'est très imagé, c'est un exemple. Mais ça, ça se démontre, ça s'organise. Il y a des professionnels qui peuvent faire des plans de conservation et de mise en valeur des milieux naturels. On le fait pour les milieux forestiers, on peut le faire pour les milieux humides, on peut le faire pour les milieux évidemment riverains.

505 Ce qu'on peut faire donc, comme stratégie, ce qu'on recommande c'est un élément particulier qui est très possible à peu de frais, c'est de sensibiliser les propriétaires riverains, qu'ils comprennent c'est quoi une rive, qu'ils comprennent c'est quoi qu'ils ont. Souvent, on le voit sur la photo, ils sont propriétaires et ils sont construits dans la rive bien souvent. Et qu'est-ce qu'ils peuvent faire, ces gens-là, pour améliorer leur contact avec cette rive-là, avec cette eau-là, comment ils peuvent améliorer la bande riveraine? Il y a des stratégies qui existent. Nous, on préconise l'intendance privée. Donc, de mobiliser le citoyen, quartier par quartier. La plupart des cas, c'est des citoyens institutionnels ou corporatifs. Dans ce cas-ci, sur la photo, on voit des citoyens résidentiels.

515 Ce qu'on propose pour Montréal c'est une eau propre, des accès au fleuve nombreux, une biodiversité riche, abondante, c'est tout simple.

520 Alors, nos sources. Évidemment, on a identifié une problématique spécifique qui est les débordements. On a fait des recherches pour essayer de trouver de l'information qui nous permettrait de cautionner les données qu'on a trouvées, de valider les données qu'on a trouvées. S'il y a des gens dans la salle qui peuvent nous informer sur les avenues qui sont prises par les différentes administrations publiques pour limiter ces débordements-là, on est intéressés à les entendre.

525 Évidemment, il y a beaucoup de gens qui travaillent là-dessus. L'arrondissement Saint-Laurent a adopté une politique pour réduire ses stationnements. On l'a vu un peu plus tôt dans la présentation, c'est une politique qui a fait des gains, qui a gagné un prix Ovation municipale au dernier salon de l'UMQ. Et ils ont fait des gains, non seulement en matière de protection de l'environnement, de réduction des coûts d'eau, mais aussi en matière économique. Parce que le stationnement, il n'était pas construit. Alors, ils pouvaient agrandir les zones construites, réduire le stationnement, mettre un toit vert. Donc, on concourt aux grands objectifs de développement durable qui est le social, l'économique et l'environnemental.

530 Donc, si Saint-Laurent le fait, l'ensemble de Montréal peut le faire. Merci.

535 **Mme LOUISE ROY :**

540 Merci, Monsieur Bigras. Juste une petite question par curiosité. Si justement vous avez choisi cette problématique de réduction des débordements au fleuve, est-ce que c'est parce que ça vous apparaissait une cible prioritaire pour Montréal, compte tenu de notre thématique de protection des rives? Est-ce que vous pourriez le situer comme ça? Mais je ne veux pas vous forcer, là; j'essaie de comprendre pourquoi vous avez choisi cette problématique-là.

**M. PASCAL BIGRAS :**

545 On aurait pu prendre, par exemple, l'angle – et puis je ne sais pas si Sylvie va apporter cet exemple-là – de l'Université de Montréal qui a décidé de déterrer des cours d'eau qui coulaient de la montagne et de créer des milieux humides, des milieux naturels et de créer des

bandes riveraines sur le territoire. Parce qu'évidemment, il y a la bande riveraine fleuve qui est un enjeu majeur. Les débordements, je pense que c'est assez au cœur de la qualité de l'eau et de la possibilité d'accéder à l'eau, mais il y a l'enjeu de remettre à jour les cours d'eau et de recréer des bandes riveraines. Et donc, d'avoir une trame bleue beaucoup plus tissée serrée. Actuellement, on a une trame bleue souterraine qui est le pluvial. Donc, on aurait pu prendre d'autres axes, mais on avait 12 minutes, alors ce n'était pas facile.

**Mme LOUISE ROY :**

O.K. Ce n'est pas nécessairement parce que ça vous apparaît la cible prioritaire?

**M. PASCAL BIGRAS :**

Bien, c'est assez important, oui.

**Mme LOUISE ROY :**

C'est important.

**M. PASCAL BIGRAS :**

Oui.

**Mme LOUISE ROY :**

O.K. Peut-être, Monsieur Hodder, avant de passer à madame Guilbeault qui, elle, va nous parler de la montagne, de votre côté, est-ce qu'il y a eu des éléments de bilan qui pourraient être intéressants de partager aujourd'hui sur toutes ces questions reliées à la biodiversité ou à la protection des rives ou aux écosystèmes en général?

**M. DANIEL HODDER :**

580 Bien, en fait, comme plusieurs dans la salle savent, on a, depuis 2004, une politique de protection et de mise en valeur des milieux naturels, avec un objectif que vous avez mentionné de 6 % en milieu terrestre. Et j'en profite d'ailleurs pour corriger le tir au niveau de notre bilan. Vous avez parlé de 5,4 sur un objectif de 6, depuis ce matin, on est à 5,78; il y a 150 hectares qui se sont rajoutés ce matin, au comité exécutif, d'une décision de mettre en conservation 150  
585 hectares additionnels qui faisaient partie du fonds privé de la Ville. Donc, tous les terrains municipaux dans les écoterritoires, donc il y a 150 hectares qui sont protégés. Donc, ça se rajoute.

J'en profite pour cette petite annonce, et de dire qu'à tous les deux ans, donc on a fait un certain nombre de bilans dans notre politique des milieux naturels, et tout dernièrement, on vient  
590 de faire un rapport sur la biodiversité de Montréal. C'est un travail colossal qui a été fait en collaboration avec plusieurs organismes. Et j'inviterais ceux qui sont intéressés, à inscrire leur nom à l'arrière puis on peut vous envoyer, vous poster une copie de ce rapport qui a également été adopté il y a deux semaines au comité exécutif, qui fait vraiment le bilan d'où on en est par rapport à tout l'enjeu de la biodiversité à Montréal.

595 Donc, merci de cette occasion de faire ma petite annonce.

**Mme LOUISE ROY :**

600 Merci. J'en profite pour souligner la présence de monsieur Richard Bergeron. Est-ce qu'il y a d'autres élus dans la salle? Oui, bonjour, Madame. Vous voulez nous dire qui vous êtes?

**Mme PIPER HUGGINS :**

605 Piper Huggins, Plateau Mont-Royal, Jeanne-Mance.

**Mme LOUISE ROY :**

610 Bon. Alors, merci d'être là. Maintenant, on va passer à madame Sylvie Guilbault. Comme  
vous le savez, la montagne, c'est très important à Montréal. Nous, on a eu des expériences en  
consultation publique qui nous ont fait la démonstration absolument sans équivoque de  
l'attachement des Montréalais au mont Royal. Et on a eu 200 pages de commentaires  
615 absolument émouvants sur les expériences que les Montréalais ont sur la montagne ou en  
rapport avec la montagne. Alors, madame Guilbault va nous parler de la montagne aujourd'hui.

**Mme SYLVIE GUILBAULT :**

620 Bonjour. Alors, merci de l'invitation. Je suis très heureuse de parler de la montagne, c'est  
mon quotidien depuis plusieurs années. Je suis très généreuse de mes photos, je vais essayer  
de rester dans les 12 minutes, cependant. Alors, c'était pour vous amener la montagne en ville,  
parce que c'est le souhait qu'on veut, qu'elle descende dans la ville cette montagne.

625 Alors, c'est sûr qu'on est inscrit dans le panel aujourd'hui sur l'avenir du patrimoine  
naturel. La montagne est inscrite sous ce thème-là, mais je pense qu'elle aurait pu venir dans  
tous les autres thèmes aussi parce que la montagne s'inscrit dans le quotidien de Montréal sous  
plusieurs aspects.

630 Alors, je vous cite quelque chose rapidement. « Le mont Royal si proche et si loin cet  
inconnu. » Tout le monde dit connaître la montagne, mais à un moment donné on s'aperçoit, en  
parlant aux gens qu'ils disent : « Ah, mais je ne suis pas au courant de ça. » Les gens pensent,  
de façon générale, souvent, que la montagne c'est le parc du mont Royal et qu'elle est bien  
protégée.

635 Alors, quand on commence à discuter des grands enjeux avec les gens, il y a bien des  
choses qu'on s'aperçoit que les gens, les Montréalais ne connaissent pas la montagne si bien.

640 Mais depuis 150 ans, les Montréalais défendent bec et ongle leur montagne. Alors, les Amis existent depuis 30 ans, mais il y avait bien d'autres citoyens de Montréal avant nous qui défendaient leur montagne. Et le mont Royal, on dit : « Il domine la ville, ce joyau reste fidèle à ce qu'on attend de sa présence : un point de repère, un haut lieu patrimonial où se côtoient nature, culture et histoire. »

645 Alors, la semaine dernière on tenait, vendredi dernier, le sommet du mont Royal qui a été organisé par les Amis de la montagne avec la Ville de Montréal pour identifier les grands enjeux et c'est ce que je vais venir vous présenter aujourd'hui. Donc, je vais déborder du naturel pour toucher d'autres éléments.

650 Et à ce sommet, il y avait Jean Décarie, qui est bien connu de plusieurs comme urbaniste, et qui a dit : « La montagne, c'est la mère de la ville et le fleuve est son père. » Alors, j'aimais bien l'image. Et je dirais qu'entre les deux, entre la mère et le père, il y a les enfants qui sont probablement les Montréalais. J'ajoute ça, je ne sais pas si Jean va me le permettre, mais c'est pour dire... et tantôt, madame Roy le disait, et c'est un cahier, si vous ne l'avez pas vu, c'est un cahier qui a été fait, qui a été publié en novembre 2012 pour dire comment les Montréalais sont attachés à leur montagne, même maintenant, après 150 ans, et peut-être encore plus aujourd'hui.

660 Alors, je vais quand même prendre le temps, je sais qu'il y a plusieurs personnes ici qui connaissent très bien la montagne et ses limites, mais juste pour vous dire, vous avez le parc du Mont-Royal ici, le parc Summit, l'aire protégée du mont Royal. Alors, cette ligne, c'est le site patrimonial décrété par le gouvernement du Québec, et cette autre ligne, qui n'est pas tout à fait droite, pourrait être... mais c'est plus la montagne comme telle, la colline montérégienne qui est le mont Royal.

665 Alors, il y a seulement une partie de la montagne qui est protégée par le gouvernement du Québec.



670 On la voit un petit mieux ici. Il y a des études, sûrement, qui viendront peut-être un jour  
dire qu'on a tort, mais cette montagne, on continue à croire qu'elle est unique en Amérique du  
Nord. Souvent, les gens comparent avec Central Park, mais c'est tellement plus que Central  
Park, le mont Royal, parce que c'est un parc avec des grandes propriétés institutionnelles qui  
sont venues s'installer sur les flancs et qui font partie du bien commun, du bien collectif. Et on  
peut avoir accès à la montagne à travers ces grandes propriétés institutionnelles. Donc, c'est  
vraiment unique en Amérique du Nord. Et ça, dans le Plan de développement de Montréal où on  
675 dit : « On doit chercher des éléments identitaires de Montréal », bien le mont Royal est  
certainement un élément très fort de l'identité de Montréal.

680 Ici, on a une autre vue de cette montagne. Elle paraît un peu plate sur cette photo  
cependant. Mais on voit la ville autour qui est venue s'installer, qui est venue entourer la  
montagne. On ne voit pas tout le tour, mais on peut voir la présence de ce poumon vert, parce  
que les gens appellent encore le mont Royal comme le poumon de Montréal, et dans un  
développement urbain, c'est vraiment important de comprendre que la montagne devient de plus  
en plus importante et ses espaces verts également pour la qualité de vie.

685 Il y avait le recteur de l'Université de Montréal, monsieur Breton, qui, récemment, parce  
qu'il y a une exposition au Centre d'histoire de Montréal sur les 70 ans de la présence de  
l'Université sur les flancs de la montagne, qui disait dans son allocution que c'est la plus belle  
montagne urbaine au monde. Alors, je trouvais qu'on avait vraiment fait un beau cheminement  
quand nos dirigeants des institutions, qui historiquement sont venus faire leur place sur la  
690 montagne commencent à dire : « Mais nous, on veut développer ailleurs que sur la montagne, et  
c'est la plus belle montagne urbaine au monde. »

Alors, les enjeux qui ont été discutés au sommet vendredi dernier parlaient de la  
silhouette de la montagne comme figure dominante du paysage urbain et métropolitain.

695 L'autre enjeu : l'intendance des milieux naturels et leur connectivité; la transformation des  
grandes propriétés institutionnelles sur les flancs de la montagne et la gouvernance du territoire.  
Alors, je vous les passe rapidement.

700 Vous avez une vue ici du pont Champlain, qui va lui-même être transformé. C'est une  
vue que presque tout le monde connaît. Vous avez traversé le fleuve de ce côté-là et donc, c'est  
la signature de Montréal. La présence de la montagne, c'est très important dans la signature de  
Montréal. Il y a des images qui démontrent, dans la classe du paysage, si on enlève la  
705 montagne, on ne reconnaît plus Montréal. Souvent, les gens nous ont dit : « On arrive en avion,  
ah! On sait qu'on est à Montréal quand on voit la montagne. On arrive du pont Champlain, on  
sait que c'est Montréal. »

Et soudainement, on a vu apparaître une tour qui a complètement changement le  
paysage, c'est sur L'Île-des-Sœurs, et ça porte à réflexion : est-ce qu'il faudrait vraiment se  
pencher sur... on a des outils, il y a des choses qui ont été développées, mais peut-être qu'il faut  
710 aller plus loin dans nos outils, et c'est prioritaire, parce que ce sont des enjeux importants. Et  
c'est assez difficile de les transformer par la suite, une fois que c'est construit.

Les vues depuis le mont Royal aussi. Quand on parlait du fleuve et de la montagne, bien  
de la montagne, on voit le fleuve. Et c'est important ce lien historique, ce lien patrimonial, ce lien  
715 qui nous rappelle qu'on est sur une île. Et là, bien, je vous porte attention que les gens qui sont  
sur le belvédère ont des skis dans leurs mains. Ils sont venus en ski, probablement, et c'est  
gratuit. Et du centre-ville, on peut faire du ski au centre-ville... au centre de la ville. Alors, c'était  
volontaire.

720 Et j'amène cette image que j'aime beaucoup. Ce sont des affiches qu'on a retrouvées  
dernièrement, quand on a fait une exposition. Et au sommet du mont Royal, il y avait monsieur  
Julian Smith qui nous a parlé de l'appropriation des Montréalais qui doit être faite. Parce qu'on  
peut avoir des outils réglementaires pour baisser les bâtiments, mais il faut d'abord que les  
Montréalais disent : « Cette montagne, elle est importante. » Et puis c'est dans le culturel et dans  
725 l'imaginaire des gens, aussi, dans la vie des gens que ça va prendre forme.

Alors, vous voyez le mont Royal dans les années 50 ressemblait au mont Fidji ou à peu  
près. C'est juste pour montrer comment le mont Royal est important dans la vision des gens,  
pour dire : « Venez skier sur votre montagne. »

730 L'intendance des milieux naturels. Ça, c'est une photo peut-être bien connue des années  
1950 où on connaissait moins bien l'écologie et la façon de gérer nos milieux naturels. Et au  
sommet du mont Royal, il y a une coupe, on l'appelait « la Coupe de la moralité ». Alors, il fallait  
enlever les sous-bois pour éviter des actes non permis ou indécents, jugés indécents à l'époque,  
ce qui a eu des effets catastrophiques sur la forêt. Mais grâce à cette vision, au développement  
735 des connaissances et à l'implication de la Ville, les Amis ont collaboré également, il y a eu des  
plantations qui ont été faites, et on est en train de remettre en état cette forêt. Et ça, c'est  
vraiment important. Donc, ça fait partie de préserver un milieu naturel qui est important. Puis  
vous voyez la beauté des paysages maintenant.

740 Là, on n'est plus dans le parc, mais on est dans les cimetières. Quand je dis, on peut  
sortir du parc, alors on peut se promener dans les cimetières qui sont également une grande  
richesse pour Montréal.

745 Il y a eu des gestes audacieux dans le passé. Par exemple, la démolition des  
appartements Clifton qui est sur Côte-des-Neiges, et cet espace-là a été complètement  
renaturalisé. Les gens qui n'ont pas connu les appartements Clifton ne savent pas qu'il y a déjà  
un bâtiment à cet endroit-là.

750 On a parlé au sommet également, avec monsieur Bélec, de la connectivité. Vous voyez  
la montagne derrière et le parc Lafontaine ici, à l'avant. Alors, la connectivité, comment faire  
descendre la montagne, et c'est intéressant – je ferai une parenthèse –, madame Josée  
Duplessis, lors du sommet, à la clôture, elle a dit : « Je suis vraiment impressionnée de ce qui a  
été dit aujourd'hui puis, elle dit, on a un changement de paradigme. Il y a quelques années on  
parlait : il faut protéger nos milieux naturels, et ce qui a été beaucoup dit lors du sommet  
755 vendredi : Il faut développer maintenant. Il faut s'en aller en ville. Il faut faire – puis Pascal Bigras  
en a parlé, de connectivité –, il faut se relier aux autres espaces naturels. » Alors, il y a de la  
place à Montréal, dans cette vision d'avenir, pour faire des liens entre nos espaces naturels.

760 Un des grands qu'on devrait retrouver dans le Plan de développement de Montréal, c'est  
la mutation des grands domaines institutionnels. On en a mentionné quatre particulièrement  
qu'on sait qu'ils vont déménager très bientôt; alors, vous avez le couvent Saints noms de Jésus  
et Marie, à Outremont. Donc, qui est en mutation et qui appartient maintenant à l'Université de  
Montréal, mais qui est à la recherche d'une nouvelle vocation. L'hôpital Royal-Victoria sur le flanc  
sud, l'hôpital Hôtel-Dieu et, également, vous voyez dans le coin à côté de l'hôpital Général,  
765 l'hôpital Shriners en blanc et rouge.

770 Donc, ce sont de grands domaines institutionnels pour lesquels il faut trouver une  
nouvelle vocation. Et quand on dit, on cherche des grands projets pour Montréal, bon, le nombre  
de pieds carrés qui va se libérer, qu'on compare parfois à l'équivalent de la place Ville-Marie ou  
j'ai entendu aussi à 40 terrains de football, ça reste que c'est immense comme espaces. Ce sont  
des endroits qui appartiennent présentement à la collectivité. Et le Plan de développement de  
Montréal est l'occasion de dire : « On veut avoir des projets créatifs qui représentent les  
Montréalais et qui vont rester dans le bien public. »

775 Ici, pour vous montrer une très belle vue, vous voyez, on a le Ravenscrag, le Royal-  
Victoria qu'on voit, mais devant le réservoir McTavish, on est quand même au centre-ville de  
Montréal ici, puis c'est des éléments importants à conserver.

780 Un autre thème était la gouvernance. C'est important de se pencher sur comment gérer  
ce territoire et les grands projets. Ici, je vous montre une image, je crois que c'est dans les  
années 40, l'intersection Parc-Pin. Et vous voyez à votre gauche, l'échangeur avant qu'il ne soit  
démoli et la nouvelle intersection. Donc, c'est une image, je ne sais pas si c'est la dernière, mais  
c'est pour montrer que ce projet, seulement parce qu'on parle d'un plan de 20 ans, et des grands  
projets c'est minimum 20 ans.

785 Alors, l'échangeur, on a commencé à en parler en 1986 de le démolir, et ça a été en  
2006-2007 avant que les travaux se terminent ou soient presque finalisés. Alors, un plan de 20  
ans, il faut dire, il y a des projets qu'il faut identifier et ça prend plusieurs années.

790 De l'autre côté de la montagne, l'échangeur Remembrance-Côte-des-Neiges, c'est une  
autre époque également. Lui aussi doit être refait et c'est important, c'est l'entrée du parc, c'est la  
voie patrimoniale Côte-des-Neiges. Alors, il y a une mise en valeur très importante qui doit être  
faite sur ce projet.

795 Le projet du chemin de ceinture, c'est aussi un projet de plus de 20 ans. Il est en train de  
se finaliser et c'est un très beau projet qui va faire en sorte que les Montréalais, piétons, cyclistes  
vont se réapproprier deux des trois sommets du mont Royal. On espère éventuellement trois, en  
faisant la connexion du côté de la colline de Westmount, mais ce sont des projets qui répondent  
à la fois aux besoins des citoyens, qui mettent en valeur Montréal, sa montagne, mais ce sont  
800 des projets de longue haleine.

Un autre projet qui est magnifique, qui est aussi de presque 15 ans, c'est le  
réaménagement de tout le secteur du lac aux Castors. Ici, vous voyez, c'est un travail de moine  
qui a été fait. Le bassin est en train d'être refait. C'est plusieurs millions qui sont investis dans ce  
805 projet. Je vous montre une photo, parce que je l'aime bien, de 1938, quand ils ont fait le premier  
lac. Et vous voyez, c'est là qu'ils l'ont appelé lac aux Castors, je vous dirais, parce qu'ils ont  
trouvé du bois grugé par les castors.

Mais ce sont des projets qui sont, autant au niveau historique, patrimonial, économique,  
810 très importants. C'est vraiment un immense chantier au lac aux Castors. Et le résultat va être  
formidable. Il y a eu un investissement privé à la base, une volonté politique de le faire, et plus de  
24 millions qui vont avoir été investis sur ce projet. On a refait le pavillon, il y a une patinoire  
artificielle, on a refait l'aire de jeu pour enfants, et là, la dernière étape, c'est on refait le bassin, et  
pour le bénéfice des Montréalais.

815 Donc, ce sont des milliers et des milliers de familles qui profitent de cet endroit-là à  
chaque année, et ça va être fait pour longtemps. Mais c'est un projet, ça aussi, de plus de 10,  
entre 10 et 15 ans.

820 L'escalier qui mène jusqu'au chalet, l'entrée Peel qui est magnifique. Le chalet du mont  
Royal, on en a beaucoup parlé. C'est un projet qui devrait être également dans le Plan de  
Montréal, parce que c'est un lieu de rendez-vous des Montréalais, c'est une signature de  
Montréal. C'est là que les touristes viennent. Je l'aimais, celle-là aussi, c'est dans les années 50.  
825 Vous voyez, il y avait des concerts au chalet. Mais on voit la pollution en ville, maintenant, et c'est  
ce qu'on ne voit plus.

Mais c'est dans l'idée de faire revivre ce lieu-là, mais pour le bénéfice des Montréalais  
également, pour qu'ils s'approprient leur montagne. Bon, la salle est toujours magnifique, mais  
elle a besoin un peu de vie!

830 Et là, je vais dans le très pointu, parce que dans la gouvernance, il y a des  
investissements pour les grands projets, mais il doit y avoir aussi des investissements pour la  
gestion de ces lieux-là. C'est vraiment important, parce que là, on parle de milieu naturel. Il y a  
une gestion fine qui doit être faite de l'argent pour de l'entretien, pour des équipes sur place,  
835 parce que là, c'est vraiment des problèmes. Je peux vous dire que presque à toutes les fois  
qu'on sort, les gens nous parlent de leur raton-laveur dans leur cour.

Mais c'est juste pour vous montrer quelques exemples où il n'y a toujours pas de piste de  
vélo de montagne à Montréal. Les gens viennent encore sur le mont Royal de façon illégale, et il  
840 y a une multiplication de sentiers. Monsieur Hodder nous en a parlé au sommet du mont Royal,  
combien il y a de sentiers illégaux.

Donc, c'est juste pour démontrer que, oui, il y a les grands projets, mais dans une vision  
d'avenir, il y a aussi une gestion au quotidien qui doit être faite, très fine. Et il y a des événements  
845 internationaux aussi, parce que le mont Royal ça fait partie de la signature de Montréal au niveau  
international.

Donc, l'important de pouvoir investir pour connaître, comprendre, réagir, pour que les  
citoyens se sentent impliqués.

850

855 Et là, Karel et moi, on ne s'est pas parlé. Karel, tu as parlé de ton renard, je ne sais pas si c'est le même, et je ne voulais pas faire compétition avec l'Office de consultation publique, Madame Roy. Mais ce renard-là, on l'a filmé au printemps dernier. Il prenait du soleil au cœur de la montagne, et c'est 24 000 clics sur YouTube qui ont été faits pour voir le renard. C'est pour dire comment c'est important, aussi, cette faune au centre de Montréal.

860 Et finalement, bien, je finis avec les enfants qui regardent Montréal de demain. Et pour dire, peut-être juste conclure sur les grands thèmes : c'est important de réaffirmer très fort que le mont Royal fait partie de l'identité de Montréal. D'étendre la montagne dans la ville, parce que la montagne a aussi beaucoup à donner et à partager avec la Ville. Important que dans le Plan de développement de Montréal, on puisse parler de l'avenir de ces propriétés institutionnelles qui sont en changement.

865 S'il y a un projet sur lequel on doit tous travailler ensemble, c'est de trouver un avenir pour ces propriétés où les citoyens vont être partie prenante du processus. Et on va être créatifs, audacieux, et qu'on va trouver un partenariat privé, public, pour faire en sorte que ces propriétés restent, fassent partie de la montagne et de son patrimoine. Et, évidemment, se donner les moyens financiers, avoir des équipes pour bien gérer ce territoire unique.

870 Merci.

**Mme LOUISE ROY :**

875 Merci beaucoup, Madame Guilbault.

880 Alors, écoutez, on peut profiter d'une vingtaine, 20-25 minutes d'échange, si vous voulez, de questions. Juste vous rappeler un petit peu l'objectif de ces séances-là. Évidemment, on cherche à faire en sorte que vous puissiez accumuler le plus d'informations possibles pour, en deuxième partie, venir nous proposer votre opinion sur le Plan de développement de Montréal. Donc, ces périodes de questions là peuvent être à la fois – ou de commentaires, vous pouvez commenter – peuvent être adressées aux représentants de la Ville, pour mieux connaître le

contenu du Plan, elles peuvent être adressées à l'un ou l'autre de nos panélistes pour connaître mieux ou commenter leur intervention.

885 Et ce qu'on cherche, d'une manière plus générale, ce sont des cibles dont on pourrait se doter pour les prochaines années. Ce sont des stratégies, ce sont des moyens, ce sont des commentaires sur ce qui nous est proposé aussi par la Ville.

890 Alors, est-ce que j'ai des gens qui ont des questions, des commentaires? Oui, Madame, venez. Vous vous identifiez.

**Mme IOANNA AVANITIS :**

895 Bonjour! J'ai été dans une conférence, je pense c'était l'année passée, ils ont parlé, quelqu'un, c'était un parc écologique, je pense, c'était dans le secteur LaSalle. Et la personne qui s'occupait de renforcement des bordures des bords de l'eau par des petites pierres et des filets en acier, et ils ont expliqué, dans la conférence, qu'on perdait six pieds de bord de l'eau à chaque année et c'était subventionné par le ministère de l'Environnement du Québec.

900 Est-ce que vous avez fait des études ou est-ce que vous avez accès à des études par satellite, pour des études, autrement dit, que ce secteur-là, des pertes de bord de l'eau autour de l'île de Montréal?

**Mme LOUISE ROY :**

905 Ça, c'est intéressant. Peut-être on irait chez vous, Monsieur Hodder? La question de l'érosion.

**M. DANIEL HODDER :**

910 En fait, c'est un problème localisé autour des rapides de Lachine. Je pense que vous parlez du parc des Rapides à ville LaSalle?



**Mme IOANNA AVANITIS :**

915 Oui.

**M. DANIEL HODDER :**

920 Donc oui, effectivement, il y a une érosion importante. Il s'agit d'une digue qui est en proie à l'érosion. C'est une digue qui appartient à Hydro-Québec. Actuellement, Hydro-Québec voudrait intervenir, en même temps nous dit qu'elle n'a plus d'usage pour ces propriétés-là, voulait remettre ces propriétés à la Ville de Montréal. La Ville dit : « Bien, avant de prendre charge de ces propriétés-là, on aimerait ça que vous régleriez un certain nombre de problèmes, dont le problème d'érosion et d'intervention. »

925 C'est une problématique, je dirais, qui est spécifique à ce site-là. De ma connaissance, le problème d'érosion des berges à Montréal n'est pas un problème généralisé. C'est un problème qui est spécifique à cet endroit-là. C'est un problème tout à fait important, mais qui est spécifique. Ce n'est pas un problème...

930

**Mme IOANNA AVANITIS :**

935 Merci. C'est ça que je voulais savoir. Et deuxièmement, je ne sais pas si vous avez entendu, il y a des études UNESCO pour protéger le patrimoine de Venise. « *Venice is sinking* ». Et comme l'île de Montréal, c'est une île, en effet, je me demande, en fait la construction, je me promène d'une réunion de municipalité à l'autre, et je me demande, comme l'île de Montréal c'est une île, combien de bâtiments, des condos on peut faire construire avant qu'on se trouve dans la même situation que Venise? On va créer un grand scoop.

940 **Mme LOUISE ROY :**

Oh, là, là! Ça, c'est une grande question. Oui, Monsieur Mayrand?

**M. KAREL MAYRAND :**

945

Je voudrais répondre à vos deux questions, mais d'abord la deuxième, c'est assez simple : Venise c'est une lagune, c'est construit sur des piliers. Montréal c'est du roc. Alors, il n'y a pas de danger, vraiment, mais ça se peut qu'il y ait des maisons qui sont dans des sols argileux qui commencent à renfoncer sur le Plateau, mais c'est une autre question.

950

Mais la question que vous posez sur l'érosion, selon moi, elle appelle une autre question qui est celle de l'artificialisation des berges. Alors, là où je vis, moi, il y a encore Hydro-Québec qui a fait un barrage hydroélectrique il y a peut-être 60 ans ou plus, je ne sais pas, mais la rivière des Prairies, elle est entièrement artificialisée. C'est des murets de béton tout le tour.

955

Alors, ça fait deux choses : premièrement, la rivière, elle n'est pas en bon état parce qu'elle n'a pas ses filtres naturels, si on veut; et l'autre problème que ça cause, c'est que là où je vis, moi, puis c'est un exemple qu'on pourrait reproduire partout à Montréal, je suis certain, c'est qu'il y avait une rivière avant. Il y avait un petit ruisseau qui se jetait dans la rivière des Prairies et il a été canalisé. Mais il reste une cuve naturelle, puis ensuite, il y a le muret de la digue d'Hydro-Québec. Ce qui fait que l'eau s'accumule là, et qu'à chaque année, des maisons sont inondées.

960

Donc, il y a quelques années, la Ville a travaillé très, très fort pour mettre des plus gros tuyaux, tout ça. Mais quand il pleut beaucoup, ça continue de s'inonder, parce que la nature fait son chemin, puis quand on a mis un muret de béton entre une rivière puis un ruisseau, le ruisseau, l'eau cherche à aller ailleurs. Donc, elle remonte dans nos toilettes.

965

Et je pense que l'idée comme quoi il faudrait renaturaliser les berges un peu partout dans le grand Montréal, ça contribuerait entre autres à améliorer la qualité de l'eau du fleuve, mais aussi à éviter plusieurs des problèmes qu'on a.

970

**Mme IOANNA AVANITIS :**

Merci.

975 **Mme LOUISE ROY :**

Merci beaucoup, Madame. Alors, j'ai une question ici du président, puis ensuite, on va passer aux amis qui sont au micro. Allez.

980 **M. JOHN BURTON, PRÉSIDENT :**

Monsieur Hodder, une question pour vous. Dans le Plan de développement, lorsqu'on donne des pourcentages de protection des milieux terrestres, on fait toujours référence à des pourcentages reliés à la superficie du territoire de l'agglomération. Ce que vous nous avez  
985 donné, c'est la ville, les pourcentages pour la ville ou pour l'agglomération?

**M. DANIEL HODDER :**

L'agglomération.

990

**LE PRÉSIDENT :**

Pour l'agglomération. On n'a pas les pourcentages correspondant pour la ville?

995 **M. DANIEL HODDER :**

Je ne les ai pas, non, en tête. Je ne pourrais pas vous les donner.

**LE PRÉSIDENT :**

1000

Merci.

**Mme LOUISE ROY :**

1005           Merci beaucoup. Madame. Vous vous identifiez s'il vous plaît.

**Mme HÉLÈNE BOUDIER :**

1010           Oui. Hélène Boudier, citoyenne de Montréal. Moi, je voudrais revenir – tout d'abord, je voudrais remercier les panélistes pour leur présentation qui était fort intéressante –, mais je voudrais revenir sur le Plan de développement de la Ville de Montréal, puisqu'on est là pour ça.

1015           Dans la vision du Plan de développement, la Ville énonce que le défi du développement pour façonner une ville contemporaine s'appuie sur les principes de développement durable. Ça, c'est à la page 13 de son Plan de développement.

1020           La Ville présente aussi, sous un habillage intégré pour une plus grande cohérence, si j'ai bien suivi les explications qui étaient données lors de la présentation du 3 juin, l'ensemble des programmes, des plans existant déjà déclinaient sur trois axes qui sont : vivre et grandir à Montréal; travailler et étudier à Montréal; aménager la ville.

1025           Dans son introduction, la Ville mentionne que le Plan de développement servira de cadre de référence pour la révision du schéma d'aménagement de l'agglomération et le Plan d'urbanisme. Donc, ma question vient de ces inquiétudes-là. Mon interrogation porte sur les liens entre l'énoncé de départ et le corps du Plan. Donc, ma question s'adresse finalement à l'ensemble des panélistes, car il semble que l'énoncé de départ en termes de principes de développement durable disparaît dans la nature. Donc, vous êtes bien placés...

**Mme LOUISE ROY :**

1030           Vous voulez que les panélistes commentent cette...

**Mme HÉLÈNE POUDIER :**

1035

Oui. Et j'ai une deuxième question puis une sous-question.

**Mme LOUISE ROY :**

1040

Oui, allez-y.

**Mme HÉLÈNE POUDIER :**

1045

En tout cas, la sous-question : si vous aviez à vous inscrire dans le Plan de développement tel que présenté actuellement, dans quelle catégorie ou secteur une approche écosystémique trouverait-elle place? Est-ce qu'une approche écosystémique peut être solvable dans une catégorie sectorielle?

**Mme LOUISE ROY :**

1050

Alors, d'abord le lien avec le développement durable, le Plan lui-même en lien avec le concept de développement durable ou comme outil de mise en œuvre du développement durable. Est-ce que vous avez des commentaires là-dessus?

1055

**M. KAREL MAYRAND :**

Je peux prendre la deuxième. Vas-y donc, Coralie.

**Mme CORALIE DENY :**

1060

Je ne savais pas que je pouvais parler même si je parle après.

**Mme LOUISE ROY :**

1065

Oui, oui, oui. Tout le monde peut parler.

**Mme CORALIE DENY :**

1070

Tous les panélistes ont le droit de parole?

**Mme LOUISE ROY :**

1075

Oui, pendant les périodes de questions. Allez-y.

**Mme CORALIE DENY :**

1080

Parce que c'est sûr qu'en tant de représente du Conseil régional de l'environnement de Montréal, j'allais aborder dans ma présentation plus tard la question plus de certains éléments montréalais.

1085

Ce que vous amenez au fond, c'est que dans le PDM, il y a une vision, qui est les premières pages, très globales, où le développement durable doit être intégré tel qu'il est inscrit. Mais ensuite, il y a un plan d'action dans lequel, au fond, devraient s'inscrire tous les éléments.

1090

Alors, si on revient, parce que le développement durable c'est très large – aujourd'hui, on est plus dans la thématique des milieux naturels –, c'est sûr qu'il faut absolument que s'inscrivent, selon moi, de façon plus précise dans la partie « Plan d'action », qui est la deuxième partie du document, des éléments qui sont en référence avec le développement durable. Et je pense que mes collègues ici ont abordé différentes thématiques, évidemment toujours en lien avec les milieux naturels qui est la question aujourd'hui abordée, il peut y en avoir bien d'autres, et les autres journées ont permis d'aborder ces questions-là.

1095 Mais au niveau des milieux naturels, il faut que ça se concrétise sur le territoire, au  
niveau autant des grands enjeux liés à la montagne ou d'autres grands parcs qu'on a. J'en  
parlerais plus tard, mais aussi, toute la question de l'accessibilité, donc le côté social. Comment  
on redonne les milieux naturels ou qu'on verdit, qu'on permet à la population de se réapproprier  
les milieux qu'on a, mais qui ne sont pas accessibles, les espaces verts autant que bleus,  
ruisseaux et rives.

1100 Alors, je vous dirais que c'est inscrit à l'intérieur dans les grandes lignes. L'articulation,  
selon nous, doit se faire beaucoup plus au niveau du Plan d'action pour que ça se reflète  
concrètement sur le terrain après par des actions. Parce que l'objectif du Plan, c'est d'avoir un  
plan d'action qui lui est associé après. C'est là où on verra si concrètement le développement  
1105 durable est inscrit.

**Mme LOUISE ROY :**

1110 Monsieur Bigras, j'ai eu l'impression que... oui?

**M. PASCAL BIGRAS :**

1115 Oui. Bien écoutez, nous, Nature-Action, on accompagne les municipalités dans des  
plans d'action de développement durable. Puis la difficulté c'est toujours ça, c'est la cohérence.  
C'est de faire de l'intégration entre des éléments de développement économique, social et  
environnemental, puis d'arrêter de travailler en silo. On est formé comme ça dans nos  
professions. On travaille dans des divisions, dans des directions. On nous demande de participer  
à des consultations sur des thématiques sectorielles, donc on travaille, comme société, en silo.

1120 Et la difficulté c'est de sortir de ces silos-là puis de prendre des décisions dans un plan  
comme ça d'ensemble où on peut reconstruire notre ville sur 50 ou 100 ans, avec une vision  
globale.

1125 Tantôt j'ai parlé de débordement. Pourquoi j'ai parlé des débordements? Parce que la qualité de l'eau n'est pas bonne. Si la qualité de l'eau n'est pas bonne, on ne va pas sur le bord des rives. Si on ne va pas sur le bord des rives, on n'apprécie pas le milieu naturel. Si on n'apprécie pas le milieu naturel, on ne le protège pas, on n'investit pas pour le restaurer. C'est une démarche cohérente.

1130 Puis si je reviens un peu plus en arrière? Le problème des débordements, c'est l'auto. Alors là, je suis vraiment sorti de mon silo. Là, je suis rendu dans l'aménagement du territoire, je suis rendu dans le transport. Je suis rendu dans un paradigme de vision de société. La ville de Montréal appartient à l'automobile et non pas à ses citoyens ni à ses milieux naturels.

1135 Donc, il faut réduire l'espace donné à la voiture pour pouvoir reconnecter, faire des trames, enlever de l'asphalte, mettre de la pelouse, mettre des espaces verts pour les citoyens. Puis je suis parti des rives. On pourrait faire la même réflexion dans d'autres types d'enjeux. On pourrait parler de prostitution, on pourrait parler de personnes âgées, on pourrait parler... il faut intégrer les problématiques et c'est très difficile. On n'est pas formé à ça, puis on n'a souvent pas  
1140 le temps d'approfondir ces dynamiques-là.

**Mme LOUISE ROY :**

Monsieur Mayrand.

1145

**M. KAREL MAYRAND :**

1150 C'est très intéressant parce que ce n'est pas uniquement qu'on n'est pas formé comme ça, c'est qu'on commence par diviser tout le territoire en morceaux de tarte. Puis quand on a fait ça, ensuite on divise chaque morceau de tarte en fonctions en silo. Tout notre mode de pensée... et on découpe les problèmes en morceaux, on ne pense pas de façon intégrée.



1155 Et l'idée, le concept de ceinture verte ou de trame verte et bleue, c'est justement un concept qui nous force à réfléchir à un niveau d'écoterritoire, premièrement de l'écosystème dans son ensemble, puis de la grande collectivité. Donc, de réfléchir à une échelle naturelle.

1160 Et si on s'inspire de ça pour les actions qu'on va entreprendre au niveau municipal, local, dans chaque arrondissement ou dans chaque municipalité ou dans chaque MRC, bien, à tout le moins, les gestes commencent à s'additionner. C'est-à-dire que même si on continue de fonctionner dans nos carcans administratifs ou dans nos silos, à tout le moins, on a une vision. On est capable de s'élever un petit peu plus loin que le bout de notre nez pour pouvoir voir ça.

1165 Alors, moi, ce que je vois d'intéressant c'est bien qu'on ait tendance à diviser les choses; si la vision demeure de faire prendre de l'expansion à la nature, parce que ça a l'air qu'on ne fait plus que protéger, je suis vraiment content d'apprendre ça ce matin – d'ailleurs, je vous dirais que la nature ne devrait pas être une destination. On vit dans la nature puis il n'y a pas juste le renard dans le cimetière, là. Je veux dire, on vit dans la nature tout le temps.

1170 Et donc, si on réussit à faire s'estomper aussi cette dichotomie-là, ville-nature, tu sais, avec le parc ici puis le *free for all* là, mais d'avoir une espèce de... de restaurer ce lien-là, on commence aussi à changer et transformer les mentalités. On n'a pas fait un silo, une cloche de verre nature puis une cloche de verre ville; on intègre les deux. Ça fait que nos silos vont commencer à fonctionner bien à partir du moment où on commence à penser de façon plus globale, comme Pascal l'a expliqué.

1175

**Mme LOUISE ROY :**

Rapidement, Madame Deny?

1180

**Mme CORALIE DENY :**

Oui. C'est juste pour rappeler qu'il y a quand même, pour l'île de Montréal, c'est sûr on est deux échelles, la ville ou l'île, mais pour l'île de Montréal, il y a quand même un Plan de

1185 développement durable de la collectivité montréalaise. Ça, ça fait partie justement de la réflexion qui a été amenée, c'est-à-dire de mettre ensemble toutes sortes de problématiques de façon transversale et non plus en silo, comme on le disait.

1190 Donc, et il y a déjà quand même une réflexion qui a été largement amorcée et qui s'inscrit dans un plan d'action. Alors, c'est quand même encourageant. Je vous inviterais à aller le visiter, c'est disponible, je pense, sur le site de la Ville de Montréal où vous avez toute l'information. Et, évidemment, il faut que cette vision-là de ce Plan-là qui existe depuis maintenant plusieurs années – on parle quand même de pas mal d'années –, donc c'est intéressant de voir, on est au deuxième plan, 2010-2015, donc il y a déjà cette amorce qui a été faite. Et donc, il faut que ça s'inscrive directement dans la vision du PDM aussi, plus large.

1195

**Mme LOUISE ROY :**

Merci. Ça va, Madame?

1200

**Mme HÉLÈNE POUDIER :**

Je voudrais juste... un petit commentaire?

1205

**Mme LOUISE ROY :**

Rapidement, parce qu'il y a plusieurs personnes derrière vous.

1210

**Mme HÉLÈNE POUDIER :**

Ma question portait justement sur l'articulation qui est exactement ce que vous avez soulevé, et je ne le vois pas dans le Plan de développement. Et c'est là mon inquiétude. Je connais le Plan de développement durable de la Ville. Donc, ce que vous avez soulevé, je le comprends très bien. Mais ce que j'ai voulu, la question portait sur : est-ce que vous voyez, dans

1215 le Plan de développement qui a été présenté, des liens qui permettent justement de fonctionner de façon systémique et non pas en silo?

**Mme CORALIE DENY :**

1220 Je pense que ce qui a été répondu par tout le monde ici : oui, en partie. Maintenant, je pense, on pense certainement qu'il faut bonifier encore, aller plus loin. Mais il y a déjà des efforts qui ont été inscrits. On parlait justement du transport, de l'aménagement du territoire. Donc, tous les outils réglementaires en termes d'aménagement du territoire dans lequel s'inscrit ce Plan de développement de Montréal. C'est clair que ces outils-là vont aussi dire, si on fait plus de place à l'automobile ou on donne plus pour le verdissement sur les stationnements, par exemple.

1225 Alors, oui, il y a une amorce qui est faite, mais on peut aller beaucoup plus loin dans ce propos-là.

**Mme LOUISE ROY :**

1230 C'est ça. Je pense que c'est ça qu'est le message. Il faut aller plus loin.

Oui, Monsieur?

1235 **M. FLORIS ENSINK :**

1240 Oui, bonjour! Mon nom est Floris Ensink du Sierra Club Québec. Et je remarque qu'on parle beaucoup de protéger des superficies de surfaces de nature, et si je comprends bien, dans Plan d'action ou le Plan de développement de la Ville de Montréal, aussi, la cible plus importante s'adresse à la superficie de la canopée des arbres en ville, et je me demande un peu où – donc, on parle de nature, de quantité – je me demande un peu où est-ce qu'est la qualité de la nature dans tous ces plans. Quand je pense à la biodiversité, je pense à la richesse en espèces, en écosystèmes. Est-ce qu'on a des références ou des critères pour définir une...

1245 **Mme LOUISE ROY :**

Une nature de qualité.

1250 **M. FLORIS ENSINK :**

Une nature de qualité d'une façon ou d'une autre.

**Mme LOUISE ROY :**

1255 Bien, peut-être qu'on va commencer par vous, Monsieur Hodder.

**M. DANIEL HODDER :**

1260 Oui. En fait, le grand défi pour la qualité des milieux naturels, c'est la fragmentation et tout le problème de la fragmentation des espaces naturels dans un milieu urbain. C'est le propre de toutes les villes d'être aux prises avec ce dilemme-là.

1265 On travaille beaucoup, par exemple dans les parcs, là où on a des espaces protégés, on met en place des programmes de gestion écologique où on fait un suivi régulier de l'évolution des écosystèmes, de la biodiversité, et on amène des mesures correctives. On a parlé tantôt du chemin de ceinture, bien, c'est suite à un bilan de ce qui se passe au niveau du mont Royal et des problèmes qu'on rencontre, qui viennent limiter la biodiversité de ces territoires-là.

1270 Donc, une autre mesure, c'est la biodiversité qui est une mesure de qualité, en fait, des espaces qu'on va protéger.

1275 Donc, on est très préoccupé par cette question-là. Et ça appelle à toutes sortes d'initiatives. On a des problèmes avec des espèces envahissantes, Montréal est aux prises avec... encore là, toutes des problématiques urbaines.

Et c'est pour ça que je vous invite vraiment à regarder ce bilan-là de la biodiversité qui fait le point sur toutes ces questions-là et bien d'autres, et qui amène un certain nombre de perspectives sur ces enjeux-là.

1280 **Mme LOUISE ROY :**

Merci, Monsieur. Oui, Monsieur. Après madame, on va s'arrêter pour la pause.

1285 **M. PATRICK BAKMARD :**

Oui, je m'appelle Patrick Bakmard, je fais partie de la coalition verte ici à Montréal, dans la région. J'étais là avec Sylvia Oljemark, qui est une experte, je pense, beaucoup plus que moi sur cette question des espaces verts terrestres.

1290 Alors, Sylvia vient de me dire que dans la grande région de Montréal, son approximation c'est 2,1 % des aires protégées terrestres. Moi, je ne voudrais pas entrer dans un débat de chiffres, mais plutôt sonder les sentiments des panélistes.

1295 Nous, dans la coalition verte, nous avons un sens d'urgence, un sens aigu. Moi, dans mon travail d'activiste, je visite les milieux, par exemple la Forêt des hirondelles, le boisé Roxboro, qui est en train de se... de « s'amputer », si on peut le dire, et je vois chaque fois des milieux qui reculent devant le développement. Et nous avons un but dans, quoi, sept ans, huit ans, de doubler, tripler, quadrupler ces aires protégées.

1300 J'aimerais demander aux panélistes, est-ce que vous avez ce sens d'urgence que nous, nous avons, où est-ce que nous nous sommes trompés?

**Mme LOUISE ROY :**

1305 Qui veut intervenir? Est-ce que vous sentez que les milieux verts à Montréal reculent?

**M. PATRICK BAKMARD :**

Dans la grande région.

1310

**Mme LOUISE ROY :**

Dans la grande région, mais reculent d'une manière très inquiétante. Au fond, c'est ça votre sentiment d'urgence.

1315

**Mme CORALIE DENY :**

Bien, les chiffres sont là pour parler. Quand même, au niveau de la grande région de Montréal, c'est sûr que là on est dans le PDM, ici, mais pour la très grande région qui est la CMM, il y a quand même le PMAD qui a fixé un objectif : 17 %. Alors ça, le 17 %, il ne sort pas de nulle part puisque c'est une norme internationale où on dit c'est à peu près la... c'est la superficie d'aire protégée qu'on devrait avoir minimalement.

1320

Donc ça, c'est un gros objectif. Puis c'est sûr, quand on regarde la réalité aujourd'hui, on est très en deçà de ça.

1325

Par contre, au niveau de la grande région de Montréal, on a encore la chance d'avoir sur le territoire beaucoup de milieux naturels qui sont existants, mais pour lesquels, vous l'avez mentionné, il y a des inquiétudes pour les voir disparaître sous toutes sortes de projets. C'est inscrit. Alors là, c'est tout le travail, et puis je pense qu'ici, justement, les deux personnes du fond en ont parlé, on a créé le mouvement ceinture verte aussi dans cette optique-là de dire : il faut absolument trouver une façon, non seulement de l'inscrire sur le papier, le 17 %, mais s'assurer qu'on s'y rapproche.

1330

Pour Montréal, c'est clair qu'il y a eu des efforts au cours des dernières années avec la politique qui a été mise en place. On atteint un pourcentage qui est bien en deçà du 17, et on

1335

pense qu'on peut quand même augmenter. Est-ce qu'on ira jusqu'à 17 %? Il faudrait voir sur le territoire qu'est-ce que ça signifie, parce que c'est un gros enjeu.

1340 Mais c'est sûr qu'on est encore capable d'aller plus loin et qu'en effet, si on veut, pour toutes les bonnes raisons invoquées, aller de l'avant, il va falloir aussi mettre des bouchées doubles dans les prochaines années, parce que la spéculation foncière notamment fait que ces terrains-là on beaucoup de valeur.

1345 **M. PATRICK BAKMARD :**

Et ça presse n'est-ce pas?

**Mme LOUISE ROY :**

1350

Et?

**M. PATRICK BAKMARD :**

1355 Est-ce que vous avez l'impression que ça presse?

**Mme LOUISE ROY :**

Que ça presse, la question de l'urgence.

1360

**Mme CORALIE DENY :**

Tout à fait, oui.

1365

**M. PATRICK BAKMARD :**

Merci beaucoup.

1370

**Mme LOUISE ROY :**

Merci.

1375

**M. KAREL MAYRAND :**

Bien, très simplement. Au point où on en est, sur l'île de Montréal, toute perte de milieu naturel est inacceptable.

1380

**Mme LOUISE ROY :**

Est inacceptable?

**M. KAREL MAYRAND :**

1385

Inacceptable. Parce qu'il ne reste presque plus rien, puis particulièrement les plus beaux boisés qui demeurent, puis ils sont dans le West Island. Puis j'ai été cet hiver, bon, il y a des gens qui... le boisé Angell à Beaconsfield et que les gens essaient de protéger, parce qu'évidemment, il y a encore un promoteur qui a le terrain puis qui cherche à faire monter les enchères, soit pour le développer ou pour le vendre plus cher pour la conservation. Bref, je ne sais pas. Mais cette spéculation-là sur les milieux naturels puis depuis l'adoption du PMAD, le truc c'est : on va faire un TOD. On va détruire un milieu naturel pour faire un TOD. Ce qui est tout à fait, comment je dirais, contre l'esprit du PMAD.

1390

1395

Donc, je pense qu'il faut être très vigilants. Il y a urgence à certains endroits, il n'y a pas urgence nécessairement partout, mais c'est important d'être vigilants.



**M. PATRICK BAKMARD :**

1400           Merci beaucoup!

**Mme LOUISE ROY :**

1405           Bon. Alors, là, j'ai des gens qui s'ajoutent. Je vais vous proposer d'arrêter ici, après madame, puis vous allez être les deux premiers, dans la prochaine période de questions, à intervenir, d'accord? Parce que sinon les gens... vous voulez un numéro? Non, non, mais on va vous reconnaître, ne vous inquiétez pas.

1410           Allez, Monsieur.

**M. MICHEL BÉDARD :**

1415           Oui, bonjour. Alors, Michel Bédard, je serai candidat à la mairie de Montréal, soit indépendant ou de partie qui s'appellera « Réussir Montréal ».

1420           Madame Guilbault, on ne peut assurément pas douter que vous soyez une amoureuse du mont Royal et heureusement vous n'êtes pas la seule.

1425           Tout à l'heure, madame Roy, par rapport à la personne qui me précédait, demandait à monsieur : « Par rapport à votre sentiment d'urgence, avez-vous une question? » Bien moi, c'est exactement ce qui m'habite, ce sentiment d'urgence.

1430           J'ai une formation en administration municipale, très intéressé à Montréal depuis l'âge de 24 ans, et depuis 35 ans que je m'intéresse à la politique, eh bien, au tout début je me disais : quel chantier que Montréal! Emballant! Mais avec le temps, c'est un sentiment d'urgence qui m'habite, et vous en témoignez.

1430 Madame Guilbault disait tout à l'heure, pour ce qui est du projet de revitaliser, remettre à  
niveau le lac des Castors : « C'est un projet de 15 ans. » Bien, c'est hallucinant, ça m'étonne!  
Mais fondamentalement je vous accorde raison, Madame Guilbault. Quand on pense à tous les  
grands projets qu'on a connus à Montréal, ça prend énormément plus de temps que tout ce qui  
peut se faire ailleurs.

**Mme LOUISE ROY :**

1435 Mais là, il ne faut pas que vous nous fassiez un discours politique. Allez, revenez à notre  
thématique. Qu'est-ce que vous vouliez faire ressortir?

**M. MICHEL BÉDARD :**

1440 O.K. Alors, je vais faire une proposition, d'accord?

**Mme LOUISE ROY :**

1445 Oui, d'accord.

**M. MICHEL BÉDARD :**

1450 Je n'ai rien d'écrit, mais je fais une proposition. Tout à l'heure, madame Guilbault disait  
du mont Royal que c'est la signature de Montréal. C'est la première chose qu'on voit du mont  
Royal, c'est sa silhouette. Il faut la protéger.

1455 Or, si le mont Royal a subi une caricature, une cicatrice c'est-à-dire abominable, ça a été  
l'érection de tours de communications de télécommunications. On n'a pas parlé de ça, mais ça  
balafre la silhouette du mont Royal. Il n'y a aucun empêchement technologique qui pourrait nous  
empêcher...

**Mme LOUISE ROY :**

1460

De les faire disparaître.

**M. MICHEL BÉDARD :**

1465

... de déménager ces deux tours et restaurer la vue du mont Royal. Absolument pas. Alors, moi, ce que je demande, c'est que la commission puisse retenir qu'il serait très avantageux qu'on puisse envisager une relocalisation de ces tours, et ça ne serait pas si dispendieux. Alors, c'est ma proposition.

1470

**Mme LOUISE ROY :**

Merci beaucoup.

**M. MICHEL BÉDARD :**

1475

Merci.

**Mme LOUISE ROY :**

1480

De toute façon, le contrat, je pense, avec Radio-Canada va arriver à terme avant les 20 prochaines années.

**M. MICHEL BÉDARD :**

1485

Ah, et ce que je mentionnerais en toute fin, c'est que dans trois ans c'est le 375e anniversaire de Montréal. Les villes de Montréal, Québec, Ottawa vont investir des millions pour souligner le 375e.

**Mme LOUISE ROY :**

1490

On l'espère. On l'espère.

**M. MICHEL BÉDARD :**

1495

Bon. Comme à Québec, lorsqu'on a souligné le 400e, il y a eu un gros investissement des trois paliers. Du temps de L'Allier, on a investi ça dans le concret.

**Mme LOUISE ROY :**

1500

Oui.

**M. MICHEL BÉDARD :**

1505

Dans le permanent et non pas dans des festivités. Vous comprenez?

**Mme LOUISE ROY :**

Oui, c'est votre proposition.

1510

**M. MICHEL BÉDARD :**

Bon. On s'engageait là-dedans.

**Mme LOUISE ROY :**

1515

D'accord.

**M. MICHEL BÉDARD :**

1520

Tout a été restauré à Québec, c'est splendide. Alors nous, plutôt que de faire des fêtes, des *partys*, on devrait investir ça dans le concret pour revitaliser notre fierté.

**Mme LOUISE ROY :**

1525

D'accord, merci. Madame?

**Mme SUE STACHO :**

1530

I hope you don't mind me asking or speaking in English?

**Mme LOUISE ROY :**

1535

Non, non, non, pas de problème.

**Mme SUE STACHO :**

I want to be really clear. I can try in French, but it's not as strong.

1540

**Mme LOUISE ROY :**

Vous voulez bien vous identifier?

**Mme SUE STACHO :**

1545

Pardon? Oh, Sue Stacho in Pierrefonds-Roxboro. That's where I live and I have right now been spending, in the last five weeks, every day on the internet and on the telephone trying to do something to stop D.D.O. Council from putting up a condo unit in the forest that I use every day, I

1550 go every day to with my dog. It happens to lie on the border of Pierrefonds-Roxboro and D.D.O.;  
small portion in D.D.O. is privately owned and will be... it has been approved for a condo project.

1555 It changes everything about the forest. I'm going to be walking through a parking lot  
rather than a forest. It's not something I want and I've been gaining a lot of support from the  
citizens in the area.

1560 So I ask, as a citizen, to the City of Montreal, what can we do, as citizens, to insist that  
our mayors and our counsellors follow the guidelines of the PMAD with regard to protecting  
natural spaces? Like monsieur Mayrand said, the last of these spaces remain in the West Island.  
And it should not be the responsibility of the citizens to safeguard these spaces. We need a  
moratorium; we need the building to stop until you get a complete picture of everything that is  
remaining. To meet these goals are impossible if you do not look at all of the spaces remaining.

1565 And I might add: as beautiful as Angell wood is, and I adore that space, the small tiny  
neighbourhood forests that I can walk to everyday and my neighbours can walk to are equally  
important. The children don't need a car or a drive there; they go and they play. We need every  
tiny parcel. How are we going to insist that our mayors honour the PMAD?

**Mme LOUISE ROY :**

1570 Monsieur Dénomme va vous parler des petits espaces tout à l'heure.

**Mme SUE STACHO :**

1575 Oui, it's essential. For our health, our psychological and our physical health, it's essential.

**Mme LOUISE ROY :**

Effectivement, comment un citoyen peut intervenir pour faire en sorte que le PMAD  
s'applique, entre autres dans des espaces comme ceux que madame mentionne?

1580

**M. DANIEL HODDER :**

Moi, je dirais... the impetus for change comes from citizen groups. A lot of the things that we've done over the years have being really brought about by citizen movements. So, you know, I think that's an important thing to say.

1585

Je voulais juste commencer par ça, parce que c'est vrai que vous êtes importants, comme citoyens, dans la démarche; vous faites partie de la démarche.

1590

Maintenant, comment on peut canaliser cette énergie-là puis la transformer en action concrète? Il y a toutes sortes de façons de faire ça et ce n'est pas toujours facile et ce n'est pas instantané. Mais vous commencez au bon endroit d'exprimer ce que vous ressentez, ce que vous pensez, puis l'importance que vous accordez à ça.

1595

Maintenant, dans ce contexte-là, le bois dont vous me parlez ne fait pas partie d'un écoterritoire, ce n'est pas un endroit qui a été ciblé. Vous savez que les budgets d'acquisition qu'on a c'est pour agrandir des parcs nature. Donc, il faut que ça soit rattaché à un domaine d'agglo. Comme c'est une politique d'agglo, il faut que ça soit un boisé qui serait d'agglo. Ce bois-là en question, je le vois sur nos cartes, mais il n'est pas d'agglo. Donc, c'est plus compliqué. C'est du ressort de l'arrondissement ou de la ville liée, dans ce cas-ci, d'agir. Donc, c'est de leur responsabilité.

1600

On est prêt à offrir un support technique, d'aller faire des évaluations, si nécessaire, mais il reste que le conseil municipal de Dollard-des-Ormeaux est souverain sur cette question et c'est leur question.

1605

**Mme LOUISE ROY :**

Mais quel genre, pour continuer...

1610

**Mme SUE STACHO :**

There is no help from the City I can...

1615 **Mme LOUISE ROY :**

Oui. Quelle sorte de support madame peut obtenir?

**M. DANIEL HODDER :**

1620

Bien, la politique des milieux... dans l'approche de la politique des milieux naturels, c'est une approche beaucoup de compromis. C'est d'essayer de voir comment on peut placer les milieux naturels, comment on peut amener les promoteurs immobiliers à intégrer, sinon une protection complète, mais une protection au moins partielle des espaces à l'intérieur de leur projet et avec le concours de la municipalité, mais aussi du promoteur. De dire : comment on peut reconfigurer, quitte peut-être à augmenter un peu les densités du projet, pour limiter l'impact que peut avoir le projet sur le boisé.

1625

En gros, là, il y a toutes sortes de façons réglementaires puis des... mais il n'y a pas de truc infaillible. Dans la plupart des projets, les municipalités ont à investir, ont à investir dans les égouts, dans les aqueducs, desservir ces territoires-là. S'ils n'ont pas été desservis ces terrains-là, il y a probablement une raison. Ils ont besoin du support de la municipalité pour être développés, alors ce qu'on dit souvent aux promoteurs : « On ne va pas financer des projets qu'on ne veut pas, par ailleurs. »

1630

1635

Donc, il y a des moyens d'action, mais surtout, il faut que la municipalité concernée soit alertée par ces circonstances-là, soit sensibilisée à ça, puis décide d'intervenir.



**Mme SUE STACHO :**

1640

They've been alerted, and the part of the PMAD that they quote is the TOD part, which is convenient. That makes a nice way of getting around the other parts. So their project is presented as a TOD because it's near a train station. But they don't mention that they are taking down the last old growth forest in Roxboro; the last remaining old growth forest. That's it.

1645

**Mme LOUISE ROY :**

Monsieur Mayrand?

1650

**M. KAREL MAYRAND :**

Yes. This is a complete absurdity. I mean, and this is exactly what is happening right now everywhere in the greater Montreal area.

1655

**Mme SUE STACHO :**

Yeah.

**M. KAREL MAYRAND :**

1660

So there is only one way to stop this and it is if the citizens around this forest go and meet public officials – and bring children with you, and bring, you know, reporters with you. And this is the only way.

1665

We need to defend each little piece of nature that is left in the city. Because they are going to build TODs, you know. And 50 years ago, they would have said bungalows, and now they say TOD because they think it's... they are green washing their way into destroying nature. And so you need to, you need to fight this. And you know what? There is an election coming up

1670 in November, and I think that's a good, you know, time, a good timing for you to position this issue as, you know: this is something that belongs to everyone in your city.

**Mme SUE STACHO:**

1675 If it's not too late, yeah, unfortunately. Thank you.

**Mme LOUISE ROY :**

1680 Merci, Madame. On va s'arrêter pour 15 minutes. On revient avec nos deux panélistes, monsieur Dénommmé et madame Deny.

**PAUSE**

**Mme LOUISE ROY :**

1685 Bon. Alors, nous allons reprendre nos échanges avec les deux panélistes qui ne se sont pas encore exprimés après-midi, et je pense à monsieur Pierre Dénommmé, qui est le directeur fondateur de Sentier urbain, et à madame Coralie Deny qui est la directrice générale du développe durable du Conseil régional de l'environnement.

1690 Alors, si vous voulez, dans un premier temps on va écouter monsieur Dénommmé, à qui on a demandé de parler de verdissement et de patrimoine naturel, mais comme le Sentier urbain, l'organisme Sentier urbain, le découvre, le voit dans la réalité montréalaise. On va découvrir une autre échelle, je pense, d'espaces verts.

1695 Monsieur Dénommmé.

1700 **M. PIERRE DÉNOMMÉ :**

Bonjour, tout le monde. C'est un plaisir d'être présent ici. L'intervention de Sentier urbain, effectivement, est à une autre échelle complètement de ce qui vous a été présenté jusqu'à présent.

1705

Dans la présentation, bon, j'ai deux petites photos de PowerPoint, mais je vais vous faire une présentation un court vidéo, dans lequel certains des employés de Sentier urbain vont vous expliquer la démarche de l'intervention de l'organisme.

1710

La mission de l'organisme : susciter l'engagement de la collectivité dans l'action pour le verdissement social. Ça fait que vous allez bien vous rendre compte que l'action est vraiment axée sur la participation citoyenne.

#### **PRÉSENTATION D'UNE VIDÉO**

1715

**M. PIERRE DÉNOMMÉ :**

1720

Comme vous avez pu voir, que ce soit les jeunes en insertion, que ce soit nos partenaires organismes ou tous les participants ont beaucoup d'espoir, effectivement, dans le reverdissement puis dans l'intervention de Sentier urbain.

1725

Comme vous avez pu voir, on ne parle plus de grands espaces, de grandes superficies; on se ramène vraiment au milieu, mais au milieu de vie. Sentier urbain intervient beaucoup avec les institutions, avec les écoles, avec les résidents en général, avec les CPE, les camps de jour. Notre couleur d'intervention ou la stratégie d'intervention pour réaliser, c'est vraiment l'humain dans l'action. C'est certain que notre *modus operandi* de sensibilisation, d'éducation, transfert d'expertise est d'amener les gens à l'action.

1730 Notre intervention, ce qu'on vous montrait tantôt, c'est plusieurs petits terrains qui ont des problématiques sociales importantes qui étaient insécurisantes, qui étaient avec des problématiques de prostitution, de toxicomanie en périphérie de résidences.

1735 Ces terrains-là, qui étaient vraiment irritants dans la communauté, dans les quartiers, ont été transformés en miniforêts urbaines avec vraiment la conscience de revitaliser le sol, récupérer l'eau de pluie, travailler avec la biodiversité.

1740 On parle de canopée, oui, mais on parle aussi de densification. On est sur des petits terrains, on travaille avec vraiment une renaturalisation. À partir du sol, on y va après ça par strates, vraiment, les herbacés, les arbustes, les petits arbres, une variété de conifères. On recrée, en milieu urbain, malgré que ce soit de tout petits espaces, des milieux naturels auxquels les jeunes avec lesquels on travaille n'ont pas accès.

1745 Puis là, on parle vraiment de recréer des milieux. On a de la misère à associer milieu naturel, biodiversité avec de si petits espaces. Mais si on ajoutait tous les petits espaces de cour, tous les espaces, les surfaces autour des institutions, et tout ça, je veux dire, le pourcentage que la Ville veut obtenir, je crois que les résidents et les citoyens sont un des moyens incontournables ou un apport important dans les objectifs que la Ville se donne.

1750 Dans les aménagements qu'on réalise dans ces petits espaces-là, une remarque qui nous a été amenée à plusieurs reprises, c'est que la végétation prenait même le dessus sur l'humain. Dans la ville, ici, on s'entend que les espaces verts sont restreints. Ça fait que c'est sûr qu'il y a un contrebalancement. Oui, les espaces qu'on développe sont pour des activités pour la sensibilisation, pour l'éducation, pour l'amélioration des milieux, mais en laissant toujours la place aux végétaux prioritaires.

1755 Ces espaces-là sont développés avec des thématiques particulières. Il y a des espaces qui sont plus grands, les formes sont différentes, les situations sont particulières. Ça fait qu'il y a vraiment une personnalisation qui est faite sur chaque terrain; que ce soit par rapport aux petits fruits, l'ornithologie, la culture amérindienne, un boisé indigène, il y a une couleur qui est donnée

1760 à chaque jardin. Ce qui permet, lorsqu'on a des activités avec les enfants, de vraiment les amener dans des milieux qui sont différents avec une possibilité d'animation complémentaire.

1765 La clientèle visée par nos interventions, on s'entend que c'est les résidents en général, mais on a une préoccupation importante chez les enfants. On parle de milieux naturels de demain, c'est bien. Mais il va falloir avoir des gens, il va falloir qu'il y ait des gens qui les développent. Il va falloir qu'il y ait des gens qui les maintiennent puis qu'ils aient une idée de pourquoi du besoin de ces espaces-là.

1770 Présentement, les jeunes avec lesquels on travaille, des jeunes en milieu urbain, pour la plupart, ils ont très peu accès et ont peu de compréhension du milieu naturel. L'opportunité que ces jeunes-là ont en ayant les activités de sensibilisation, d'éducation et d'ateliers dans nos jardins thématiques leur permet de mieux saisir et de s'approprier ces milieux-là.

1775 À partir de ces espaces-là, comme je vous mentionnais dans l'intervention de Sentier urbain, il y a vraiment tout le soutien qui est pour nous la clé d'un développement durable; c'est la participation puis l'appropriation du résident.

1780 C'est une nouvelle mentalité, un changement de perception ou de participation. Ça fait quand même 20 ans que Sentier urbain intervient sur les propriétés privées avec les résidents et tout ça, et tranquillement les mentalités ont changé. De plus en plus, les gens sont conscients que s'ils veulent avoir une amélioration et des changements dans leur milieu naturel, qu'ils vont devoir y participer et que ce n'est plus seulement qu'une responsabilité de la ville, du provincial et du reste. Mais ça a été un changement de mentalité qui était extrêmement long.

1785 Ça fait que dans le développement de ces terrains-là, on a plusieurs résidents ou organismes qui nous approchent pour pouvoir avoir accès à ces terrains-là. Moi, pour développer l'expertise ou pour comprendre les rouages et les interventions que je dois faire pour arriver à occuper, réaliser des activités, transformer ces terrains-là, ça a pris énormément de patience et c'est extrêmement compliqué.

1790

Ce qui pourrait être intéressant effectivement dans le développement, il y a quand même beaucoup de ces terrains-là qui sont résiduels, ça serait de pouvoir proposer une structure ou un processus d'approche pour l'utilisation et la transformation de ces terrains-là, pour pouvoir apporter une amélioration dans le milieu.

1795

Il y a aussi, dans l'action que les résidents souhaitent entreprendre, que les organismes qui soutiennent les résidents dans leurs démarches, de pouvoir mieux accompagner ces interventions-là ou cette volonté de participer à l'amélioration et au verdissement de notre Montréal. Merci.

1800

**Mme LOUISE ROY :**

Merci beaucoup. Merci beaucoup, Monsieur Dénommé. C'est encourageant puis c'est intéressant. C'est à une autre échelle complètement.

1805

Madame Deny, la dernière, mais non la moindre.

**Mme CORALIE DENY :**

1810

Bonjour! Ça me fait plaisir. Je vais tenter donc de ne pas répéter ce qui s'est dit, et puis donc, j'ai un petit peu transformé ma présentation pour ne pas être redondante.

1815

En fait, je ferais vraiment le lien avec le PDM. Je pense qu'il y a eu beaucoup de données qui ont été fournies tout à l'heure sur les enjeux, la question de la biodiversité, et cetera, mais j'aimerais donc ramener sur vraiment, au fond, on a un patrimoine évidemment naturel à préserver, on a un patrimoine aussi qu'il faut construire. Il y a des endroits où il va falloir en faire du patrimoine naturel, puis il y un patrimoine à consolider.

1820

Alors, dans ces trois points-là, j'amènerais certains éléments puis je vais aussi illustrer avec certains espaces qui caractérisent l'île de Montréal, et plus particulièrement Montréal.

1825 On a donc, au niveau de la protection plus de ce qui existe, et c'est sûr que, on en parlait tout à l'heure, il existe encore des bois résiduels sur le territoire qui sont privés et qui pourraient tout à fait permettre de venir consolider aussi la question des milieux naturels sur l'île de Montréal. Et donc, il faut absolument qu'on se penche sur le fait de la capacité qu'on a de les protéger. Des arbres, ça ne pousse pas comme des immeubles. Donc, il faut s'assurer vraiment qu'on est capable de les protéger avant qu'ils soient disparus, parce qu'il y a une question de durabilité.

1830 Alors, c'est sûr que, quand on regarde ça, c'est sûr qu'on s'aperçoit que dans l'Ouest, on a plus d'espaces, des milieux naturels qui sont à protéger. On a aussi des terres agricoles, comme à l'Île Bizard, alors il faut s'assurer de protéger ce patrimoine-là, et puis il en reste aussi un peu partout sur le territoire de Montréal. Alors, il faut s'assurer qu'on les protège, surtout dans une perspective de corridor.

1835 Énormément de scientifiques aujourd'hui travaillent dessus, spécialement des équipes de McGill, monsieur Gonzales qui travaille sur la question des corridors verts, et donc, on s'aperçoit de l'importance capitale de ces corridors à préserver et Montréal ne fait pas exception à la règle, il faut absolument les protéger.

1840 On a aussi, quand je disais des espaces, un patrimoine à consolider et à protéger, on a des milieux – on est privilégié à cet égard-là –, on a des milieux, relativement dans le cœur de Montréal. On a par exemple le Golf de Meadowbrook; vous avez peut-être entendu parler, tout ce qui se passe à cet égard-là. C'est un golf où il y a des projets de développement, et on a l'occasion, là, pour l'ensemble des Montréalais, et là ça peut-être aussi à l'échelle de l'île, mais aussi les Montréalais, notamment de ceux qui habitent l'arrondissement Lachine, et puis les autres qui ont le goût d'aller se promener dans la nature, de construire un milieu naturel, un futur parc à cet égard-là. On a déjà un golf qui est assez vert, vous pouvez vous en douter, et qui permettrait d'avoir un 57 hectares supplémentaires de parc dans l'avenir pour Montréal.

1850 Puis là, on parle d'un Plan de développement qui est sur 20 ans. C'est une occasion d'inscrire, dans ce plan, une possibilité d'aller chercher des espaces comme celui-ci pour

1855

s'assurer que plus tard... on sait que Montréal, on veut continuer que ça se densifie puis qu'il y ait plus de monde qui arrive sur l'île, on voit la population augmenter, mais il va falloir des espaces verts. On est déjà en déficit d'espace vert. Et à cet égard-là, et je parle d'espaces verts de façon générale, je vous donnerais quelques chiffres qui illustrent.

1860

J'ai retrouvé une étude de 2002. Alors, il faudrait la réajuster, mais qui disait qu'à Montréal, on était à peu près autour de deux hectares pour mille habitants d'espace vert. Alors, c'est un chiffre, mais si je vous donne quelques villes et quelques exemples ailleurs, ça va vous donner une idée où on est rendu par rapport à ailleurs. Déjà, on voit que des villes comme Ottawa, aux États-Unis, partout on dit : « Le minimum, c'est quatre hectares par mille habitants. » On est déjà à moitié moins.

1865

Ou si on regarde des villes plus denses comme on en trouve en Europe, je vous donne l'exemple de Bordeaux, ils sont à 20 hectares; des villes comme Montpellier dans le sud où là c'est très construit, la valeur foncière est très élevée, ils sont à quatre hectares.

1870

Alors, Montréal, on est capable d'aller plus loin, on a la possibilité et on a surtout le potentiel qui existe, qui est là, parce qu'on a quand même, on le voit tous, des espaces verts qui existent, souvent qui sont des espaces qui sont résiduels, mais qui sont privés. Donc, ils ne font pas partie du réseau vert de Montréal.

1875

Je vous donnerai aussi un autre exemple qui devrait être inscrit, selon nous, dans le Plan de développement de Montréal, qui est en lien avec le très gros dossier dont vous avez tous entendu parler, qui est le dossier Turcot en réfection, qui longe cette fameuse falaise Saint-Jacques et pour laquelle, même le ministère, le MTQ a dit : « On va s'assurer qu'au pied de falaise... non seulement on va s'assurer de protéger la falaise, mais on va aussi construire un parc linéaire le long de la falaise. » C'est majeur, avec même restauration d'un milieu humide.

1880



1885 Ça, c'est quelque chose qu'il faut qui soit inscrit dans le PDM, c'est majeur, c'est plusieurs kilomètres qu'on pourrait gagner pour... évidemment, il y a toute la question de la connectivité interquartier qu'il faut aussi assurer dans ce projet-là, mais c'est majeur pour Montréal. Et donc, il faut absolument, ça relierait... on peut penser à relier le haut de falaise Côte-des-Neiges au sud, tout le quartier Saint-Henri, et cetera. Donc ça, c'est un projet majeur et ça va être en chantier. Alors, il ne faut pas rater cette occasion, puis les 20 ans, on est en plein dedans. Ça, c'est un autre exemple

1890 Ça, c'est pour ce qui vient aussi consolider. Maintenant, c'est sûr que d'un point de vue aussi d'équité territoriale, il y a des secteurs qui sont plus favorisés actuellement, parce qu'il y a plus de milieux naturels qui ont été préservés. Quand on s'en va un peu plus vers l'est, c'est moins le cas, mais il va falloir aussi inscrire dans ce plan, une vision pour dire : « Comment on redonne aux populations qui sont plus dans l'est, des milieux naturels? »

1895 Il y a aussi des occasions, là, qu'il faut saisir absolument. Donc, de penser à des nouvelles zones pour des parcs, que ça soit des petits, on parlait des petits parcs, des grands, des corridors, il y a des possibilités qui existent, sans aucun doute.

1900 Et, évidemment, on a le grand parc. Ça aussi, évidemment, il faut bien l'inscrire à l'intérieur, ce fameux grand parc qu'on aura, qui a été annoncé, le fameux parc qui va se trouver dans la carrière Miron, qui sera le deuxième plus grand parc de Montréal avec, je pense, quelques 200 hectares. C'est non négligeable. Donc ça, c'est sûr c'est un gain. Ça prouve qu'on est capable de le faire, et on a eu la vision de le faire sur du long terme, parce que ça se prévoit au moins 20 ans à l'avance, en effet, comme on le disait. Donc ça, c'est un autre élément important.

1910 L'autre chose sur laquelle j'aimerais insister c'est sur toute la question des parcs actuels, la protection aussi, donc quand on est dans la préservation. Et je donnerais un exemple de L'Île-des-Sœurs qui s'est passé il n'y a pas longtemps, et qui s'est soldé par une décision qui est tout à fait agréable à entendre : toute la question du fait que les parcs ne sont pas des zones à développer.

1915 Or, je vous donnerais donc l'exemple de L'Île-des-Sœurs. Il y avait un parc et, finalement, le secteur aux alentours s'est construit, s'est développé avec – c'est tout à fait justifié – des familles qui se sont installées et qui ont dit : « Bien là, nous, on a besoin d'une école dans le secteur. » Ah, personne n'avait pensé qu'il fallait situer un espace qui serait alloué pour cette école. Qu'est-ce qu'on a regardé en premier? Le parc d'à côté.

1920 Puis donc, on a décidé de dire... alors de la même façon qu'il y a d'autres projets tout à fait louables avec les plus beaux projets LEED, les toits verts, et cetera, mais c'était quand même dans un parc. Donc, on s'est dit : le moindre mal, on va le prendre dans un parc. Mais on vient morceler les parcs, puis c'est une question fondamentale, aussi, non seulement les parcs ne doivent pas être développés, mais le vert dans les parcs doit rester vert. Parce que sinon, il y a toujours une bonne raison. Et les parcs ne sont pas des lieux où on devrait retrouver des stationnements, des postes de police, même des garderies et des écoles. Ce n'est pas le lieu.

1925 Un parc, c'est fait pour être vert ou avoir des activités qui sont en lien avec les loisirs.

1930 Alors ça, c'est bien important, selon nous, d'inscrire ça. Parce que c'est une vision que l'on doit avoir pour la suite, et ça va aussi donner des outils pour les prochains outils réglementaires qui vont découler de ce plan-là, qui sont le schéma d'aménagement et les plans d'urbanisme, qui vont dire aussi : qu'est-ce qu'on fait à quel endroit et qu'est-ce qu'on a le droit de faire. Ça, c'est très important.

1935 J'amènerais aussi d'autres éléments sur la question des ruisseaux. Ça a été invoqué tout à l'heure, on parlait de la canalisation des cours d'eau, mais j'aimerais quand même dire que sur l'île de Montréal, et notamment sur le territoire de la ville de Montréal, il nous reste des ruisseaux. Je ne ferai pas l'exercice de vous demander qui les connaît puis combien, mais il nous en reste quand même. Des fois, des bouts, ils sont en partie canalisés, mais un des éléments qu'on devrait retrouver dans le PDM, c'est de dire : on a la chance, contrairement à beaucoup de villes dans le monde où ils sont en train de décanaliser, comme vous vous en doutez, à coûts énormes, on devrait se dire : aujourd'hui, à Montréal, d'ailleurs les Montréalais devraient tous connaître où sont leurs ruisseaux, et on devrait vraiment s'assurer de les protéger, de les

1940

renaturaliser, les remettre en état, et travailler avec tous les propriétaires riverains qui sont autant du résidentiel, du commercial que de l'industriel, voire de l'institutionnel.

1945            Alors ça, c'est vraiment important. On en a, il faut profiter de cette occasion extraordinaire qu'on a d'avoir encore ça sur notre territoire pour les protéger, et puis également pour toutes les bonnes raisons qui ont été invoquées, changements climatiques, les fameux débordements; avec les pluies qu'on a eues hier, on peut imaginer ce qui a été envoyé dans le fleuve, pour éviter justement les reflux. Donc ça, c'est très important de participer et d'alimenter, parce que beaucoup de ces ruisseaux ont un problème d'alimentation en eau. C'est malheureux  
1950            parce qu'on pourrait faire converger ces eaux-là dans les ruisseaux qui, à l'origine, servaient à ça.

1955            J'aimerais aussi donc faire référence... on a parlé beaucoup de la montagne. C'est sûr que c'est un enjeu majeur, puis je ne répéterai pas, mais j'appuie vraiment tout ce que madame Guilbault a apporté, parce que le mont Royal est au cœur de Montréal et encore plus de la ville de Montréal, et est au cœur, je pense, du cœur de bien des Montréalais.

1960            Il y a d'autres grands parcs. On parle aussi du parc Jean-Drapeau, qui est au milieu du fleuve. C'est un bijou. Alors, il est inscrit dans le Plan, mais il mériterait d'être encore plus mis de l'avant. Surtout qu'en 2017, ça va être aussi les 50 ans d'Expo 67, et c'est l'occasion... c'est le parc Jean-Drapeau. Alors, il y a le mot « parc » dedans, s'assurer que tous les usages parcs à l'intérieur, donc espace vert, milieu naturel qui s'y réfèrent sont vraiment protégés et qu'on se dote d'une vision vraiment très claire de qu'est-ce qu'on peut faire dans ce parc, qu'est-ce qu'on ne peut pas faire, et pour encadrer les activités qui seront à venir dans cet espace-là.  
1965

1970            Au niveau de l'île, je reviens sur l'île, mais au niveau du territoire, on a parlé de l'accès à l'eau, je pense, beaucoup. Je donnerais juste un exemple que l'on a sur le territoire de Montréal et pour lequel il y a déjà, depuis plusieurs années, des acteurs... certains sont présents ici aujourd'hui. C'est, on a, dans l'est, des accès à l'eau possible, notamment avec la marina Beaudoin qui est complètement à l'ouest. C'est un espace qui est public, qui appartient donc au domaine public, déjà à la municipalité, mais sur lequel il n'y a rien. Et c'est un endroit

extraordinaire qui pourrait permettre de redonner accès à l'eau, aux rives avec un réaménagement.

1975

Alors, il faut que dans le Plan aussi, ça soit inscrit puis que ça soit inscrit formellement avec... dans le Plan, il y a la vision puis après il y a le Plan d'action pour 2017? C'est l'occasion d'inscrire à l'intérieur qu'il y a des lieux, puis les cibler, comme cet espace-là pour lequel, d'ailleurs, la mairie de l'arrondissement a clairement signifié son intérêt d'aller de l'avant pour que ça soit aménagé pour un accès à l'eau, il faut qu'on le fasse.

1980

Donc, il faut les inscrire concrètement dans le document, et ça, c'est... on a des exemples. Le travail a été fait pour déterminer où sont les lieux autour de Montréal où on peut en mettre, on a toute l'opportunité dans ce document-là de les inscrire.

1985

On parle beaucoup donc des résidents aussi, ça a été évoqué sur la question de l'objectif de la Ville, c'est sûr qu'il y a toute la question des enjeux fonciers liés à la ville. Alors, actuellement on parlait de... on n'a pas atteint encore 6 % d'aire protégée. On a un PMAD à l'échelle métropolitaine qui parle de 17 %. Je pense que le 17 % devrait être inscrit dans ce document comme étant le fait que la Ville, évidemment, va faire... n'atteindra peut-être pas 17 %, mais c'est quand même l'objectif qui est fixé globalement, et donc, on devrait tout faire pour aller le plus loin possible que l'on est capable, et donc, d'être ambitieux à cet égard-là.

1990

Et ça m'amène aussi sur le fait que, comme je vous le disais de façon plus précise, et cetera, sur des lieux particuliers, le PDM doit se doter, comme l'a fait le PMAD, d'objectifs concrets. Là-dessus, on va pouvoir s'arrimer. Il y a certains nombres, dans le PMAD, très clairs : le fameux 17 %, 30 % de bois, la question des terres agricoles est inscrite très clairement avec des objectifs. Alors après, on peut dire : c'est suffisant, pas suffisant, mais au moins, il y en a.

1995

2000

Là, le PDM n'a pas d'objectif. Ça reste une grande vision avec, après, des actions, mais si on l'inscrivait – et on a toutes les données, je pense au Plan d'action canopée que Montréal a aussi mis sur la table, qui a un objectif très ambitieux et très intéressant de 300 000 arbres supplémentaires à ce que l'on a, mais il faut l'inscrire, puis il faut qu'il y ait des actions à l'intérieur

2005

qui fassent la démonstration qu'on va aller vers ça dans un plan d'action quinquennal, puis les prochaines actions qui vont s'ensuivre.

2010

Peut-être que je terminerais sur, aussi, les outils réglementaires. Je pense que c'est monsieur Bigras qui a parlé de Saint-Laurent, de l'arrondissement Saint-Laurent. Il y a aussi d'autres arrondissements qui ont été proactifs au niveau de certaines réglementations, qui ont pour effet de verdir, de faire planter des arbres, donc d'amener la nature plus en ville. Je pense aussi à l'arrondissement Rosemont-La Petite-Patrie.

2015

Alors, il y a des initiatives qui existent. Et là, il faut qu'il y ait une généralisation de ces outils-là. Il ne faut pas que ça soit le fait d'un, deux, trois arrondissements. La vision dans le PDM devrait être à l'effet qu'il y ait une vision générale et que tout le monde aille dans la même direction.

2020

Alors, on a des exemples qui fonctionnent, on a des règlements qui ont déjà été mis en place, là, il va falloir évidemment que la volonté politique s'affirme à l'échelle de la Ville pour ce qui est du PDM, et ensuite à l'échelle de l'agglomération pour ce qui est du schéma qui s'en viendra.

2025

Alors, on a des outils. Il y a aussi un autre outil que je voudrais signifier, qui a toute son importance. On a parlé tout à l'heure de la question des stationnements. À Montréal, c'est gigantesque. Nous, on a fait l'exercice – je ne parlerai pas de ça ici, c'est ça –, mais c'est gigantesque l'espace qui est alloué pour stationner des véhicules qui restent à une même place pendant, finalement, combien de pourcentage de leur vie? C'est assez impressionnant. On est peu sur la route, et beaucoup stationné.

2030

Alors, c'est beaucoup d'espace. Et au fond, il y a notamment une norme qui a été développée par Québec, la norme BNQ sur les stationnements écologiques, qui donne exactement les outils et les façons d'aménager des stationnements autrement, qui comprend notamment la question des eaux, l'écoulement des eaux et le verdissement, la plantation d'arbres.

2035           Donc, on a des outils qui existent; maintenant, il faut les inscrire dans des plans comme celui-ci pour s'assurer que ça va être appliqué et appliqué à tous les niveaux. Parce qu'il y a le domaine municipal, mais il y a aussi tous les autres domaines privés, qu'ils soient institutionnels, commerciaux ou industriels. Et là, dans ces dossiers-là, si on veut verdir, lutter contre les îlots de chaleur, on a des outils formidables. Il faut que ça soit inscrit dans ce document-là pour que ça  
2040 puisse ensuite percoler dans les prochains documents et aussi dans les volontés politiques qui vont s'exprimer par la suite.

Alors, je pense que j'ai fait à peu près le tour de mon point. Merci.

2045           **Mme LOUISE ROY :**

Merci beaucoup, Madame Deny. Alors là, on a des cibles, on a des stratégies, on a des moyens. Les deux personnes qui devaient venir, Monsieur le premier, et Madame en deuxième. Puis s'il y a d'autres gens qui veulent s'ajouter et poser des questions, n'hésitez pas. O.K.,  
2050 Monsieur, identifiez-vous, d'accord?

**M. PATRICK ASCH :**

Bonjour! Mon nom est Patrick Asch. Présentement, je suis candidat à la mairie de  
2055 LaSalle pour Projet Montréal. Anciennement, toutefois, j'étais dans un organisme à but non lucratif en environnement, puis depuis 2005, je poussais sur un concept de ceinture verte, de trame verte qui maintenant fait partie du Plan métropolitain d'aménagement et de développement.

2060           Je suis curieux de voir, j'ai regardé le document, et j'ai fait une petite recherche rapide. Je n'ai pas eu le temps de tout lire en détail, mais en faisant une petite recherche rapide, on note dans le Plan de développement de Montréal, alors que les villes de la Communauté métropolitaine de Montréal vont devoir créer au cours des prochaines années et intégrer le concept de ceinture verte au sein de leur schéma d'aménagement et leur Plan d'urbanisme, je

2065 suis curieux de voir comment ça se fait, que le terme « ceinture » n'apparaît même pas dans le document.

2070 Est-ce que la considération de mettre en place une ceinture verte est quelque chose qui devrait être important dans le Plan de développement de Montréal, dans le contexte où c'est quand même une obligation qui est imposée à Montréal par le PMAD?

**Mme LOUISE ROY :**

2075 O.K. On va aller chercher une réponse. Monsieur Hodder?

**M. DANIEL HODDER :**

2080 Écoutez. D'abord, je veux juste dire que je ne suis pas ici pour défendre le Plan. Je suis de la Direction des parcs, on a plusieurs projets, donc je me considère peut-être un peu connaissant des choses sur les espaces verts puis les parcs, mais on n'a pas produit, ce n'est pas la Direction des parcs qui a produit le Plan. Et je laisserai les gens qui sont à l'origine de ce document-là, peut-être, répondre, s'ils le souhaitent, à cette question.

2085 Ce que je pourrais vous dire c'est que le concept de ceinture verte est fort intéressant à l'échelle de la CMM. Je pense qu'on est intégré dans ce concept-là par un sentier qui va traverser l'ensemble de l'île. Vous savez, c'est un sentier, une piste cyclable qui part du nord de la ville qui s'en va au sud, qui passe, qui frôle le mont Royal, sans le traverser, et qui va reconnecter sur la Rive-Sud.

2090 Donc, notre participation dans ce schéma à l'échelle métropolitaine se limite à ça, pour l'instant. Mais ça ne veut pas dire qu'il n'y a pas d'autres concepts verts, tout aussi porteurs, qui parlent de cheminement vert. Bon, on a le programme des promenades urbaines, qu'on est en train de mettre en place. Donc, de créer à travers la ville des promenades qui allient biodiversité et urbanité. Donc, comment on peut faire des liens, notamment entre les espaces, Patrick, que tu  
2095 connaîtrais, entre le fleuve et la montagne. Donc, comment on peut créer des liens.

À la gare Turcot, on voudrait avoir un passage au-dessus de la 20 pour pouvoir reconnecter Côte-des-Neiges avec le Sud-Ouest.

2100 Donc, il y a toutes sortes de concepts qui sont en place. On a les écoterritoires qui sont là depuis 2004, on a beaucoup de concepts verts. Est-ce que le concept « ceinture verte » pour Montréal est le meilleur terme à utiliser? Je ne le sais pas. C'est une question qu'il faudrait peut-être...

2105 **M. PATRICK ASCH :**

C'est quand même un concept qui a été poussé pour dire une ceinture, mais qui comprend une trame urbaine. Donc, qui rentre dans la ville, le territoire de l'agglomération montréalaise.

2110 **M. DANIEL HODDER :**

Je suis tout à fait d'accord au niveau de la trame urbaine, puis on en fait partie. On fait partie du concept de ceinture verte.

2115 **Mme LOUISE ROY :**

Dans ce sens-là. Est-ce que quelqu'un d'autre veut répondre? De la Ville? Oui, Madame allez. Il faut que vous alliez par exemple... ou venez ici au micro, parce que vous ne serez autrement pas enregistrée. Vous voulez bien vous identifier?

2120

**Mme MONIQUE TESSIER :**

2125 Monique Tessier, je suis de la Division de la planification urbaine de la Direction de l'urbanisme et du développement économique qui est à l'origine du Plan de développement de Montréal.



2130 En fait, dans le Plan de développement de Montréal, ce qu'on parlait surtout en lien avec les milieux naturels, c'était l'approche avec les corridors. Puis en lien avec la trame urbaine, c'était vraiment toutes les opérations de verdissement qui pouvaient prendre place sur le domaine public lors de la requalification des artères ou dans le cadre de programmes de revitalisation des rues, et c'était aussi le concept des promenades urbaines qu'on a inscrit dans le plan d'action aussi du Plan de développement de Montréal.

2135 C'est certain que dans le PMAD, il y a le concept de la trame verte et bleue qui devra être repris dans le schéma de l'agglomération dont nous sommes aussi responsables et dans le Plan d'urbanisme, par la suite, qui doit être conforme au schéma d'agglomération.

2140 Donc, le concept de ceinture au niveau de la CMM, comme Daniel Hodder l'a précisé, on en fait partie évidemment, comme les autres composantes de la CMM. Bon, le PDM, je dois aussi dire que dans le cadre du Plan de développement de Montréal, bien, ça a été mentionné le 3 juin, c'est un plan qui a repris l'ensemble des plans et politiques réalisés par les différentes directions de la Ville et adoptés au cours des 10 dernières années, pour intégrer les visions et les portées de chacun de ces plans-là dans une vision intégrée et stratégique, mais qui s'est traduit, oui, dans un plan d'action plus sectoriel, comme on l'a mentionné tantôt, parce que bien  
2145 évidemment, à la Ville, chaque direction a sa mission.

2150 Et pour faire le PDM, on était en lien étroit avec toutes ces directions-là, dont la Direction dont fait partie monsieur Hodder, donc on a considéré l'approche prise à la Ville pour les milieux naturels plus de zone noyau, de zone corridor, de connectivité au sens large, dans lequel s'inscriront toutes les opérations de verdissement pour rentrer la nature dans la ville.

**Mme LOUISE ROY :**

2155 D'accord.

**Mme MONIQUE TESSIER :**

2160 Mais on n'a pas pris le concept de trame verte et bleue dans ce vocable-là, mais on s'inscrit dans la trame métropolitaine, évidemment.

**Mme LOUISE ROY :**

2165 D'accord. Ça va, Monsieur Asch?

**M. PATRICK ASCH :**

2170 J'aurais une petite question rapide dans ce cas-là au panel.

**Mme LOUISE ROY :**

Oui, allez-y donc.

2175 **M. PATRICK ASCH :**

Je me demandais alors, selon l'expérience des experts qu'on a sur le panel aujourd'hui, est-ce qu'à votre avis, c'est suffisant de considérer uniquement un concept d'une promenade et quelques éléments de vert et de bleu qui ont été mentionnés par la Ville?

2180

**Mme LOUISE ROY :**

Oui, Madame Deny?

2185 **Mme CORALIE DENY :**

Bien sûr que non. Dans le sens que c'est sûr que le PMAD inscrit trame verte et bleue. Trame verte et bleue ça veut dire que ça passe à travers, alors ça veut dire que Montréal ne peut pas faire l'économie d'insérer sur son territoire, aussi on parle des corridors verts et bleus, alors c'est sûr que les promenades urbaines ont d'autres avantages, par ailleurs, puis rien n'empêche évidemment de les connecter, mais la trame verte et bleue c'est un élément, au niveau du naturel, qui est incontournable et qui a sa valeur en soi.

2190  
2195 Donc ceinture, c'est le mot. Comme nous on a fondé, monsieur Karel Mayrand est parti, mais Mouvement ceinture verte. Mais c'est sûr que ça veut dire aussi trame verte et bleue. Donc, oui, Montréal, l'île de Montréal est totalement concernée par ce point-là, et il ne faut surtout pas passer à côté de ça.

2200 **Mme LOUISE ROY :**

Oui, Monsieur Hodder?

**M. DANIEL HODDER :**

2205 Juste apporter un complément, parce que je pense que là, on réduit l'intervention de Montréal en matière d'espace naturel à des promenades urbaines, et ça serait, je pense, une erreur importante.

2210 C'est-à-dire que l'approche de Montréal est d'essayer de replacer, dans la trame urbaine, des espaces écologiques intéressants et une trame naturelle forte qui peut, à travers... par exemple, dans les écoterritoires, c'est vraiment d'avoir des écosystèmes autoportants au sein même de la trame urbaine, à l'extérieur des écoterritoires, par des efforts de verdissement et des efforts de reconnexion, des efforts aussi avec l'eau – on comprend que l'eau est un élément important.

2215

2220 On cherche aussi à intégrer, dans l'ensemble du tissu urbain, des éléments du milieu naturel à travers une foule de différentes initiatives. La canopée en est une. Mais de replanter non seulement sur le domaine public, mais aussi sur le domaine privé 300 000 arbres, ce n'est pas rien, c'est d'essayer de recréer ou de créer, de maintenir une végétation, de l'eau, les éléments qui font des habitats fauniques, mais aussi des habitats humains qui sont tout à fait intéressants et bonifiés.

2225 Donc, je pense qu'à travers ça, oui, il y a un circuit de circulation humaine qu'on veut privilégier et faire une certaine connectivité humaine, et c'est là que les promenades urbaines embarquent, mais c'est un élément, c'est un peu la cerise sur le gâteau, là. Ce n'est pas le gâteau.

**Mme LOUISE ROY :**

2230 D'accord. Ça va, Monsieur Asch? Madame? Vous vous identifiez.

**Mme NINA GULD :**

2235 Je suis Nina Guld du comité pour la protection du patrimoine, Ile-des-Sœurs. C'est là où on veut construire une école dans un parc. Le comité intervient pour exiger la création d'un réseau de parcs municipaux pour le grand Montréal, c'est-à-dire le 17 % à atteindre.

2240 C'est pourquoi le comité appuie la mission du Centre d'écologie urbaine de Montréal, et c'est pourquoi il est partenaire du parc écologique de l'archipel de Montréal, qui représente plus de 100 organismes de conservation, incluant 17 municipalités.

2245 Il faut agir maintenant. J'ai bien écouté certaines personnes avec des problèmes présentement. Nos parcs et milieux naturels aimés disparaissent. Les citoyens observent l'inaction des municipalités. Déjà, les familles fuient la ville de Montréal. Par exemple, plus de 35 ans de lutte pour un terrain de golf toujours, toujours, toujours, toujours menacé de développement. Ce n'est pas croyable. Pas croyable! Le PMAD a été adopté! Le PDM est là!

2250

O.K. Alors, ma question : quand mettez-vous, Monsieur Hodder, quand mettez-vous à l'abri les milieux naturels contestés? Il y a en a beaucoup qui sont sur la liste de PPÉAM. Et vous avez amplement le choix de les protéger rapidement, le plus vite possible. Alors, quel est votre échéancier?

**Mme LOUISE ROY :**

2255

Voulez-vous on va aller chercher une réponse? Est-ce qu'il y a des moyens de protéger vraiment, pour ne pas qu'on soit toujours en train de recommencer, les espaces verts et est-ce qu'il y a un échéancier prévu, dans un contexte de Plan de développement?

**M. DANIEL HODDER :**

2260

J'ai envie de diviser ça en sous-questions pour qu'on puisse démêler des choses.

2265

Premièrement, je voulais juste... il y a un chiffre qui est évoqué à plusieurs reprises, le 17 %. Puis Montréal ne pourra jamais atteindre 17 %. En fait, la réalité, c'est que Montréal, on est déjà à 17 %. Je vais vous expliquer pourquoi.

**Mme NINA GULD :**

Mais non, c'est 2,1. Vous incluez l'eau.

2270

**M. DANIEL HODDER :**

Je veux juste vous expliquer.

2275

**Mme LOUISE ROY :**

Attendez un petit peu, il va répondre à votre question, vous reviendrez après.

**Mme NINA GULD :**

C'est l'eau. Les milieux naturels.

2280

**M. DANIEL HODDER :**

Je veux juste mentionner que Montréal, le tiers de Montréal c'est de l'eau, c'est les plans d'eau. Et l'ensemble ou une grande, grande partie des plans d'eau sont des aires protégées en vertu de lois québécoises.

2285

Donc, si on prend la règle qui est appliquée à toutes les autres municipalités du Québec puis on inclut les plans d'eau dans le calcul des aires protégées, on est à 17 %. Ce qu'on hésite à faire parce qu'on trouve que la barre n'est pas assez haute pour Montréal. Donc, on parle en milieu terrestre, 6 %.

2290

**Mme LOUISE ROY :**

O.K.

2295

**M. DANIEL HODDER :**

Donc, c'est pour ça qu'on parle toujours de cet objectif-là, mais il ne faut pas perdre de vue que si on veut comparer Montréal, c'est sur la base de ce 17 % qu'on devrait le comparer. Mais ça n'empêche pas l'importance de travailler en milieu terrestre, parce que c'est là que ça se passe.

2300

Qu'est-ce que ça veut dire une aire protégée à Montréal? Ça veut dire un espace qui est voué, dont les objectifs de gestion sont essentiellement tournés vers la protection des milieux naturels; pas un terrain de soccer, pas un espace gazonné pour faire toutes sortes d'activités sportives. C'est vraiment des espaces où la nature est primée.

2305

2310           Donc, il faut faire une distinction entre parc et espace naturel protégé. Pas tous les parcs de Montréal sont des espaces naturels protégés. Si on regarde parmi les parcs locaux, vous évoquez des parcs locaux, les parcs locaux, il y a 1 200 parcs locaux. On a identifié, dans notre calcul de 6 %, 25 parcs qui pourraient être des candidats qui se qualifieraient comme aires protégées. C'est totalement différent de parler de parc et parler d'aire protégée.

2315           La question que vous soulevez c'est, la sacralisation des parcs. Je pense que c'est important de dire que les parcs ne devraient pas être utilisés à d'autres fins. Les parcs urbains ne sont pas des aires protégées. Et ce n'est pas dans le calcul de ce qu'on fait. Parce que les parcs c'est 12 % du territoire. On ne parle pas de la même chose. Je veux juste qu'on ait le bon langage et les bons chiffres, là, on n'est pas sur les mêmes objets.

2320           Madame évoque un problème local de Verdun où on a voulu construire une école dans un parc local. Finalement, on a retiré du parc. On s'en va ailleurs sur un autre territoire qui est un espace vert, mais qui n'est pas un parc. Je pense que ça fait l'objet d'une autre commission de l'Office. Je pense qu'on ne va pas rentrer trop là-dedans. Mais je prends l'occasion pour...

2325           **Mme NINA GULD :**

O.K. Mais ce n'était pas ma question, l'école, O.K.? Je vais répéter ma question : quand mettrez-vous à l'abri du développement les milieux naturels contestés?

2330           **Mme LOUISE ROY :**

Donc, les milieux naturels.

2335           **M. DANIEL HODDER :**

Les milieux naturels sont déjà protégés dans le cadre d'un parc.

**Mme NINA GULD :**

2340

Seulement à côté de l'eau.

**M. DANIEL HODDER :**

2345

C'est-à-dire que les parcs qui sont identifiés comme des aires protégées, on cherche à avoir vraiment tous les outils réglementaires en place pour s'assurer qu'on ne peut pas faire un terrain de soccer dans une aire protégée. Parce qu'un terrain de soccer c'est une fonction parc. Donc, même ces espaces-là...

2350

**Mme NINA GULD :**

O.K. Avez-vous un échancier, oui ou non?

**Mme LOUISE ROY :**

2355

Donnez-lui la chance de vous répondre.

**Mme NINA GULD :**

2360

Non, parce que là, vous répétez la même chose. Ce n'est pas la question. Comment protéger? Quand est-ce que vous allez mettre à l'abri les milieux naturels contestés par des citoyens qui les considèrent comme importants et de grande valeur pour eux? C'est ça.

**Mme LOUISE ROY :**

2365

Oui, mais il vous répond qu'il y a des moyens de protéger. Vous avez répondu sur les moyens de protection.



**Mme NINA GULD :**

2370

Mais quand allez-vous agir pour protéger ce qui nous reste, les milieux naturels contestés que les... les milieux naturels que les gens adorent?

**Mme LOUISE ROY :**

2375

Bon, d'accord. Alors, est-ce qu'il y a un échéancier?

**Mme NINA GULD :**

2380

Et le manque de ces milieux, ça fait fuir les gens.

**M. DANIEL HODDER :**

2385

C'est parce que votre question... au fur et à mesure où on déclare des espaces protégés...

**Mme NINA GULD :**

2390

Non.

**Mme LOUISE ROY :**

Là, laissez-le finir.

2395

**M. DANIEL HODDER :**

... on est à 5,78 %, on cherche à les protéger au fur et à mesure, en mettant les instruments le plus rapidement possible. On s'est même donné un répertoire, on veut consigner

2400 ces espaces-là dans un répertoire en mettant tous les outils législatifs en place pour les protéger.  
Donc, on a actuellement ciblé 5,78 % du territoire montréalais qui est déjà protégé. Donc, la  
réponse c'est que c'est déjà... ça se fait à mesure.

**Mme LOUISE ROY :**

2405 Donc, il n'y a pas un calendrier précis avec des parcs ou des espaces identifiés?

**Mme NINA GULD :**

2410 Vous dites qu'il y a des milieux naturels répertoriés, O.K. En général, ce qui est  
répertorié, c'est contesté par les promoteurs, probablement. Parce que les plus beaux endroits  
qu'il nous reste probablement sont tous privés. Et là, je veux savoir si vous avez un échéancier  
pour commencer à protéger ce qui n'est pas protégé? Ça prend un peu d'argent, ça prend...

**M. DANIEL HODDER :**

2415 O.K., je comprends. Vous dites, vous ne parlez pas des parcs, là. Vous parlez des  
espaces...

**Mme NINA GULD :**

2420 Le monsieur Mayrand, il a dit de se coucher devant les bulldozers, pratiquement. O.K.?  
On ne fait pas ça. C'est votre travail, pas le travail des citoyens. Ça fait 10 ans qu'on lutte pour  
les mêmes choses et puis il n'y a toujours pas de résultat.

2425 **Mme LOUISE ROY :**

Bon, attendez. Là, on va aller voir, au fond, ce que je comprends...

**Mme NINA GULD :**

2430

C'est ça. Je veux voir un échancier qui montre que le grand Montréal ne parle pas des deux côtés de la bouche, c'est ça. En effet.

**M. DANIEL HODDER :**

2435

Si je comprends bien votre question, les espaces qui ne sont pas encore protégés, donc qui ne sont pas encore désignés parcs, qui ne font pas partie du calcul des aires protégées à Montréal...

**Mme NINA GULD :**

2440

Mais ils sont répertoriés. C'est ça.

**M. DANIEL HODDER :**

2445

... quand est-ce qu'on va les protéger.

**Mme LOUISE ROY :**

2450

Et qui font l'objet de désir de la part de promoteurs.

**M. DANIEL HODDER :**

2455

C'est ça. Donc, les espaces qui ont été identifiés pour protection dans les écoterritoires, on cherche à les protéger aussi rapidement qu'on est capable de le faire. Ce n'est pas un travail simple, on cherche à avoir, on fait des acquisitions de gré à gré, on avance le plus possible. Vous savez que les espaces qui restent ne sont pas les plus faciles, c'est des espaces où on est vraiment... où c'est plus complexe.

2460 À date, par contre, parmi les espaces qu'on a ciblés, on a perdu très peu d'espaces au profit du développement. Ce n'est pas comme si on était en train de manquer le train. C'est-à-dire parmi les espaces qui ont un intérêt écologique dans les écoterritoires qui ont été ciblés, ces espaces-là, on les a à l'œil et on n'en a pas perdu beaucoup à date.

2465 **Mme LOUISE ROY :**

Mais je pense que l'intervention de madame c'est entre autres pour dire qu'elle considère qu'il n'y en pas assez de ces espaces-là qui ont été...

2470 **Mme NINA GULD :**

2475 O.K. Vous avez dit que, par exemple dans les écoterritoires – là, vous touchez un sujet totalement différent. Il y a des zones tampons qui étaient exigées par le ministère de l'Environnement en l'an 2000, pour atténuer l'impact de multiples tours résidentielles à L'Île-des-Sœurs, atténuer l'impact de construction sur le boisé de L'Île-des-Sœurs. Et maintenant, vous dites qu'on peut les protéger, c'est-à-dire il s'agit de certains espaces, certaines zones de conservation et de certaines zones de récréation. Vous dites, dans un écoterritoire, ça serait plus facile de les conserver?

2480 **Mme LOUISE ROY :**

Est-ce qu'il y a des possibilités d'intervention dans un écoterritoire, par exemple, par des promoteurs ou si on peut considérer que c'est vraiment protégé? Je le revire à l'envers. Ensuite, on va s'arrêter là-dessus.

2485 **Mme NINA GULD :**

Je ne parle pas de promoteur, parce que ces milieux, ces zones-là appartiennent à une municipalité.

2490 **M. DANIEL HODDER :**

Madame Guld, dans les écoterritoires, l'idée c'est de chercher à maximiser nos objectifs de conservation. Ce n'est pas parce que c'est dans un écoterritoire que c'est conservé, mais c'est le lieu où on travaille de façon plus intensive pour chercher à maximiser les protections.

2495

Dans chacun des projets, il y a des compromis qui sont faits. Il y a des projets qu'on arrive à protéger, d'atteindre l'ensemble de nos objectifs, d'autres où on atteint en partie nos objectifs. L'Île-des-Sœurs est un endroit où il y a eu des compromis qui ont été faits. Il y a un arbitrage qui a été fait. Il y a quand même un boisé très important que madame Guld a aidé à protéger, d'ailleurs, je le souligne. Donc, il y a eu une protection importante puis il y a eu des développements importants. Mais les jeux sont faits à L'Île-des-Sœurs.

2500

**Mme NINA GULD :**

2505

O.K. Merci beaucoup, Monsieur Hodder.

**Mme LOUISE ROY :**

2510

Merci. Madame?

**Mme SYLVIE BIBEAU :**

2515

Sylvie Bibeau directrice du comité ZIP Jacques-Cartier. ZIP pour « zone d'intervention prioritaire » sur le fleuve Saint-Laurent.

Alors, aujourd'hui, je suis contente d'entendre parler du fleuve Saint-Laurent ici. Je vois que je ne suis pas la seule à me préoccuper du fleuve Saint-Laurent, de sa réhabilitation afin de se réapproprier les usages.

2520 Par contre, concernant le Plan de développement de Montréal, le fleuve c'est un outil de promotion visuel pour démontrer que Montréal a un caractère insulaire. Mais autrement, là, dans le Plan de développement de Montréal, le fleuve ne transpire pas. Alors, on demeure encore le dos tourné au fleuve Saint-Laurent.

2525 Selon vous, quelle devrait être la place du fleuve dans le Plan de développement de Montréal et quelle est l'orientation prioritaire pour Montréal, concernant le fleuve, pour pouvoir le faire sortir du PMD et en faire vraiment un caractère insulaire de Montréal, et pas juste un effet visuel?

2530 **Mme LOUISE ROY :**

Alors, Madame Deny?

**Mme CORALIE DENY :**

2535 Je pense que j'ai déjà un petit peu répondu à cette question tout à l'heure ou, tout du moins, j'ai lancé une piste sur la question. Il y a tout un travail qui a déjà été fait sur le pourtour de l'île puis vous le savez aussi bien que moi, pour déterminer où sont les lieux potentiels où on pourrait retrouver les usages au fleuve. Et donc, refaire ce contact fleuve-citoyens dans l'ensemble de Montréal.

2540 Alors, on doit partir de ça. Il y a des lieux, j'ai mentionné l'ancienne marina Beaudoin, clairement, qui, dans les prochaines années, donc on parle du très moyen terme, voire possiblement même du court terme, si on le souhaitait, on pourrait redonner l'accès au fleuve.

2545 Alors, ces lieux-là existent. Ça, c'est un élément majeur. Parce que c'est sûr que, à moins d'avoir la chance d'habiter en bordure du fleuve, la majorité... ou alors d'habiter dans l'arrondissement de Verdun, LaSalle et tout le secteur qui a la chance d'avoir un beau bord de fleuve public, le reste de l'île est pas mal privatisé au niveau du bord du fleuve. Alors, quand on a des fenêtres qui sont publiques on devrait les mettre de l'avant.

2550

2555 Dans le secteur, je pensais à Ahuntsic, monsieur Mayrand n'est pas là, il a parlé beaucoup d'Ahuntsic, mais il y a des bouts de rue qui aboutissent au fleuve. Mais vous êtes dans des rues résidentielles, puis quand vous êtes au bout du fleuve, bien, si vous n'êtes pas la résidence qui est au bout du fleuve, vous ne pouvez pas avoir accès à l'eau. La vue à peine. Alors, il y a des aménagements tout à fait possibles et souhaitables. Ça, c'est un élément crucial.

2560 L'autre point, j'amènerais quelque chose qui est intéressant, c'est toute la question des corridors, qu'est-ce qu'on amène au fleuve. On parle de la promenade de la montagne au fleuve, ça, ça en est un, mais on pourrait développer beaucoup plus ce lien-là. Il y a des bijoux inconnus de bien du monde, comme la question de la piste cyclable sur l'estacade, puis après qui se poursuit. Pour des Montréalais, c'est des bijoux qui font prendre conscience, quand on vient de Montréal en vélo, qu'on peut se rendre au milieu du fleuve puis qu'on est sur le fleuve.

2565 Alors, c'est tout ça. Et c'est vrai que – vous avez raison – dans le PDM c'est relativement peu inscrit. On parle de l'insularité, mais on ne donne pas, surtout dans le Plan d'action, des objectifs clairs pour faire en sorte que quand on va se retrouver en 2017, dans cinq ans, on va pouvoir dire : « On s'est donné collectivement beaucoup plus d'accès à l'eau. » Alors, il faut l'inscrire. Puis c'est l'insularité. Puis comme je l'ai mentionné, aussi les ruisseaux, parce que les ruisseaux c'est la connectivité aussi avec le fleuve et la rivière. Alors, tout ça doit être inscrit dedans.

2570 **Mme LOUISE ROY :**

2575 Ça va, Madame? Je pense qu'il y a des éléments beaucoup.

**Mme SYLVIE BIBEAU :**

2580 Oui. Merci.

**Mme LOUISE ROY :**

Merci infiniment. Oui, Madame?

2585

**Mme IOANNA AVANITIS :**

Bonjour! Mon nom c'est Ioanna Avantis. Vous me voyez de temps en temps, étudiante en urbanisme. Alors, je pense que c'est en contexte avec le Plan de développement. Je pense que c'est très important de noter qu'il y aura une continuité de mémoire, de pensée dans le sujet des terrains verts.

2590

Alors, comme exemple, à Ville-Marie, on a les terrains franciscains. Moi, j'ai participé dans les conseils municipaux, les réunions et que, anciennement, il y avait des vergers, des pommes. Présentement, en contexte présent et futur, que ça soit *translated in future* aménagement avec possiblement des arbres de canneberge. Cranberry trees in the future planning of the greening space. Parce qu'on a présentement un monsieur qui prévoit le terrain franciscain comme terrain de soccer.

2595

Deuxièmement, j'ai travaillé sur un projet sur Bishop, le lot terrain stationnement au Bishop. Je faisais, le monsieur arménien qui a sacrifié sa vie pour ce lot de terrain, c'était le stationnement Bishop. Moi, j'ai travaillé cinq années comme projet étudiant. On a perdu un très bel espace d'aménagement vert, dernièrement. Il n'y avait pas, de la part de la Ville, il n'y avait aucun projet de protection comme espace vert.

2600

2605

Alors, le terrain, le jardin, pour vous expliquer, n'était même pas sur le terrain de développement de condos, le projet de condos; il était, le terrain, le jardin était sur le terrain de stationnement et ils ont rasé le jardin pour pouvoir entrer les camions.

2610

Et aussi, j'ai été dernièrement, l'année passée, au Palais des congrès et j'ai eu cette vision impeccable quand je voyais le pont Jacques-Cartier. Et j'ai dit qu'il y avait dans la Gazette, il y avait des années et des années, un article sur le réseau souterrain du fleuve. Et ça, le



2615 mémoire de réseau souterrain, comme le fleuve Saint-Pierre qui a disparu, possiblement avec le recouvrement de Ville-Marie, l'express Ville-Marie, quand vous allez mettre le toit sur l'express, vous allez mettre une petite couche d'eau, deux pouces pour les oiseaux. Et ça, ça va faire la réplique de la mémoire. Ça va sortir le fleuve Saint-Pierre qui n'est plus là. On aura la vision du Palais des congrès pour le pont Jacques-Cartier et la réplique de la mémoire du fleuve Saint-Pierre qui n'est plus là.

2620 **Mme LOUISE ROY :**

O.K. On va aller voir. Alors, ça, c'est intéressant. Donc, les jardins qui ont une mémoire ou les anciens... vous avez parlé, il y a quelqu'un d'entre vous qui a parlé des anciennes rivières ou des ruisseaux actuellement.

2625

Est-ce que du côté de la Ville, cette caractéristique-là fait partie, par exemple, des critères qui vous permettraient d'aller sélectionner ces espaces-là pour mieux les protéger ou ça fait partie des éléments en matière d'aménagement dont vous tenez compte?

2630 **M. DANIEL HODDER :**

Je pense que la question... je pense que je vais prendre la question sous l'angle, justement, des cours d'eau puis de remettre en surface les cours d'eau.

2635

Ça a été évoqué et je pense que c'est intéressant comme projet, plusieurs villes s'y attardent. Et on sait que pour avoir... on a un problème à Montréal avec la gestion de l'eau, la gestion de l'eau souterraine. Effectivement, ça mène à des surverses. C'est un problème important. Et un projet qu'on est en train de regarder, c'est de voir comment on peut, à partir d'un bassin versant, revoir la stratégie de gestion des eaux pluviales en maximisant, en rouvrant, finalement, à ciel ouvert un cours d'eau, puis créant un espace naturel autour de ça. Donc, de recréer et solutionner un certain nombre de problèmes qui nous permet de limiter les surverses puis les apports d'eau à l'intercepteur de la Ville.

2640

2645           Donc, c'est un projet. Là, on le regarde dans le Sud-Ouest un petit peu, il y a eu effectivement, autour de la rivière Saint-Pierre, un peu plus en amont, on essaie de voir si ça ne pourrait pas être une possibilité de remettre à la surface la rivière Saint-Pierre puis de refaire ça.

2650           Donc, c'est des projets effectivement où là on est à travailler à renaturaliser la ville. Et de voir comment est-ce qu'en renaturalisant la ville, ça ne devient pas une stratégie de gestion de nos eaux pluviales fortes intéressante, et qui nous permet d'économiser, tout en assainissant notre milieu.

2655           Donc, c'est une autre étape. C'est une autre étape. Oui, la protection des espaces puis les pourcentages, c'est une affaire. C'est une affaire qui concerne beaucoup la frange urbaine, surtout. Mais au cœur de la ville, c'est la reconstruction naturelle, de revoir comment on peut intégrer... et c'est une autre *ball game*, c'est une autre joute. Là, où il faut végétaliser, travailler avec l'eau, et c'est des dossiers intéressants, on commence à aborder ces questions-là.

2660           J'hésite un peu à vous parler de projets spécifiques, parce qu'on est en train de développer. C'est plus à l'état de recherche et développement, mais il y a un intérêt, je vous dirais, de plusieurs directions, ce qui est intéressant à la Ville, que plusieurs silos veulent travailler ensemble sur un objet puis essayer de voir comment ça peut devenir une stratégie intéressante.

2665           Donc, votre question est intéressante dans le sens que c'est effectivement la nouvelle perspective maintenant.

**Mme IOANNA AVANITIS :**

2670           Mais c'était très bien fait au niveau de l'aménagement dans le Quartier des spectacles. On a récupéré un fleuve souterrain sous l'aspect de fontaines, les jets d'eau. Mais ça, là, ils ont recouvert, au Palais des congrès entre le complexe Guy-Favreau et le Palais des congrès, il y avait anciennement une très belle fontaine qui était faite avec des pierres. Et là, ils ont fait un

2675 aménagement des fleurs. Il faut absolument enlever ça, c'est affreux, c'est dégueulasse. Et il faut vraiment mettre la petite fontaine qui était là auparavant. Pardonnez-moi.

**Mme LOUISE ROY :**

2680 J'espère que vous allez venir nous faire un mémoire sur ces projets-là, parce que là, vous avez la Direction des grands parcs ici, mais la Direction de l'aménagement... oui, il y a madame Tessier quand même, qui est là. Oui, Monsieur?

**M. ANDRÉ FAUTEUX :**

2685 Bonjour! Je m'appelle André Fauteux. J'ai un bac en sciences politiques comme Karel, mais je ne fais pas de politique. Je suis éditeur du magazine *La Maison du 21e siècle*. Vous pouvez le prendre à l'entrée, c'est une revue sur la maison écologique publiée depuis 20 ans. Bonjour à nos panélistes que je connais bien, entre autres.

2690 Coralie, merci beaucoup, vous avez répondu à ma question. En m'en venant ici aujourd'hui, je me demandais, parce que j'étais chez Habitabec : au début des années 90, on disait que, et je voulais savoir combien d'hectares par habitant, justement, ou 100 000 habitants, que Toronto nous battait à plate couture, et il faudrait le savoir aujourd'hui. Est-ce que c'est mis à jour ces données-là, d'ailleurs?

2695 Je suis venu vous faire une proposition, en fait. Et question de défi pour les politiciens, dans mon dernier édito je parle du *Québec en miettes*. C'est un livre que toutes les personnes dans la pièce ici devraient lire, écrit par le biologiste Michel Leboeuf, qui est le rédacteur en chef de *Nature sauvage*, un formidable magazine. Il vient de gagner pour la deuxième fois le prix *Hubert Reeves* pour la meilleure vulgarisation scientifique francophone au Québec.

2700

Et j'ai appris des choses intéressantes et même troublantes dans ce livre-là. Intéressant entre autres : Trois-Rivières protège un hectare pour chaque hectare développé. Est-ce que c'est illusoire...

2705 **Mme LOUISE ROY :**

À Montréal.

2710 **M. ANDRÉ FAUTEUX :**

... à Montréal de faire ça sur l'île ou dans le grand Montréal?

2715 Et pour mettre les choses en contexte. Moi, je suis vraiment un novice là-dedans, mais je viens de Beaconsfield, j'ai toujours apprécié les arbres et je vis à Sainte-Adèle, pour moi la nature est fondamentale, mais pourquoi c'est important? Sur le 17 %, je ne voulais pas vous lancer la pierre, mais j'ai écrit que selon l'ONU, c'est la conférence des Nations-Unis sur la diversité biologique de 2010, qui disait que c'est 17 % des espaces naturels terrestres, il me semble, qu'on doit protéger d'ici 2020 – corrigez-moi si je me trompe. Mais pourquoi est-ce qu'il faut faire ça d'ici 2020? « Pour éviter d'atteindre un point de basculement vers des dommages irréversibles et irréparables envers la capacité de la planète à continuer à accueillir la vie sur terre. » On dirait que c'est Green Peace qui parle ou le Sierra Club. C'est les Nations-Unis qui disent ça, d'ici 2020.

2720 Alors, ma question : si Trois-Rivières stoppe l'hémorragie en disant : « On va préserver un hectare quand on développe un hectare. » Donc là, on cesse. Mais on dit, il faut faire plus que ça, il faut renaturaliser.

2730 Alors, je vais reprendre la question de la dame de L'Île-des-Sœurs : est-ce qu'on peut dire, c'est peut-être fou, là, mais en 2017, pour le 50e anniversaire – le maire Drapeau aimait les grands projets – qu'au moins on cesserait l'hémorragie en 2017 et qu'après ça, pour chaque hectare développé, on pourrait préserver 1,1 hectare?

**Mme LOUISE ROY :**

2735 Est-ce que c'est une cible qui est possible dans une grande ville comme Montréal, par exemple?

**M. DANIEL HODDER :**

2740 Il faudrait l'étudier, mais ça m'apparaît un projet davantage politique que technique. Alors, j'hésite un peu à embarquer sur ce terrain-là qui n'est pas le mien. Mais il faudrait le regarder c'est quoi la possibilité, c'est quoi la faisabilité d'un projet comme celui-là.

**M. ANDRÉ FAUTEUX :**

2745 Dire qu'un jour on va cesser justement de perdre la nature au profit, du moins, de l'asphalte.

**M. DANIEL HODDER :**

2750 Est-ce que la récréation de milieux naturels au sein de la trame urbaine, un peu dans les projets que j'évoquais tantôt, est-ce que la création de canopées, est-ce que ça compte là-dedans ou...? Il y a toutes sortes de considérations qu'il faudrait regarder.

2755 Mais quel que soit le concept, on s'entend que l'importance de la nature en ville est grandissante, et la demande pour ça est importante, que ça soit à l'échelle planétaire qu'on regarde les enjeux ou à l'échelle locale, comme madame Guld le fait ou d'autres, l'importance d'insérer plus de nature dans nos habitats humains est reconnue par tous.

2760 La biodiversité urbaine est un objet, est un enjeu urbain de plus en plus reconnu dans toutes les villes du monde. On n'est pas tout seul à regarder ça. On fait d'ailleurs partie d'un réseau d'échanges avec d'autres villes. Et les enjeux qu'on soulève sont des enjeux pour la plupart des grandes villes. Donc, comment on travaille ça? Bon, il y a des formules, toutes sortes

2765 de formules différentes : un arbre pour chaque naissance, 300 000 arbres, un hectare protégé. Il y a toutes sortes de formules rapides qu'on peut faire, je pense que c'est plus de l'ordre du projet politique quand on parle comme ça.

**M. ANDRÉ FAUTEUX :**

2770 Oui, oui, mais 300 000 arbres, c'est formidable. En terminant, la proposition en fait c'était d'inviter ce grand auteur et conférencier Michel Leboeuf – je pense qu'à l'automne, moi, je serais prêt à organiser et le promouvoir avec des partenaires – parce que justement, on disait : il faut côtoyer la nature, il faut l'apprécier pour vouloir la défendre. Mais il faut comprendre ce qui se passe en ce moment du point de vue scientifique. Et Michel Leboeuf, je crois, serait  
2775 probablement la meilleure personne au Québec. Ma foi, il vient d'être honoré deux fois pour ses...

**Mme LOUISE ROY :**

2780 D'accord. Alors, merci de nous le faire découvrir.

**M. ANDRÉ FAUTEUX :**

Merci.

2785

**Mme LOUISE ROY :**

Après monsieur on va s'arrêter, parce qu'on recommence dès 19 h et puis qu'effectivement, on avait dit qu'on s'arrêterait à 16 h 30. Allez-y, Madame. Identifiez-vous.

2790

**Mme GEORGETTE BLANCHARD :**

Mon nom est Georgette Blanchard, je représente la ruelle et la rue Souvenir. Je veux parler d'un projet particulier sur René-Lévesque qui touche la rue Souvenir.

2795 Il y a trois ans, il y a une église qui a brûlé au coin de la rue Dufort et René-Lévesque. Derrière cette église, il y a un petit parc qui n'a pas changé depuis 100 ans – on s'entend, je n'étais pas là il y a 100 ans. Mais au moins dans les 30 dernières années, je peux vous dire qu'il n'a pas changé. Et présentement, on parle de bâtir deux tours immenses de 20 étages, des tours de condos.

2800 Après que l'église ait brûlé, la nature étant ce qu'elle est, naturellement c'est devenu un espace vert. On est en déficit d'espace vert dans cet endroit, dans ce coin de la ville, énormément. Ça aura aussi l'effet qu'on serait obligé de pieuter une partie de la falaise Saint-Jacques. Et c'est cette partie-là qui soutient, en fait, une partie du village Shaughnessy. C'est  
2805 notre ancrage, sinon on se ramasse tous dans l'autoroute Ville-Marie. On n'y tient pas particulièrement.

On essaie de bloquer ce projet. Et on nous dit, par instant : « C'est un terrain privé. Ils peuvent faire ce qu'ils veulent. » Sauf que c'est aussi un quartier à critère. Ça, c'est une autre  
2810 histoire, on ne peut pas faire ce qu'on veut dans un quartier à critère. Par contre, c'est un espace vert qui pourrait être magnifique, qui pourrait être utilisé comme espace vert, comme endroit protégé.

2815 Quelles seraient les possibilités de protéger cet endroit-là comme espace vert et de le garder comme tel pour les dix prochaines générations? Après ça, ce n'est plus mon problème.

**Mme LOUISE ROY :**

2820 Alors, on a des militants dans la salle, il y en a qui ont bien à cœur des projets importants. On revient à la question de madame Guld un peu. Comment faire pour protéger?

**M. DANIEL HODDER :**

2825 Pour celui-là, Madame, je ne sais pas d'où vous nous parlez. Avant de répondre, j'aimerais peut-être que vous me laissiez de l'information sur de quoi il s'agit exactement, pour

voir quelles sont les possibilités. Vous parlez de falaise Saint-Jacques, est-ce que c'est un écoterritoire, est-ce que ça n'en est pas un? Voir qu'est-ce qu'il est possible de faire. Avant de vous répondre correctement, j'aimerais mieux avoir l'opportunité de faire l'analyse de la situation.

2830 **Mme GEORGETTE BLANCHARD :**

D'accord. Je vais vous donner ça.

2835 **Mme LOUISE ROY :**

C'est une invitation, Madame. Merci beaucoup. Oui, Madame?

**Mme PIPER HUGGINS :**

2840 Bonjour, je suis Piper Huggins, conseillère d'arrondissement dans Jeanne-Mance-Plateau Mont-Royal. Je voulais revenir peut-être sur des propos qui ont été soulevés par des panélistes et par vous, mais par rapport à un projet particulier. Mais l'enjeu, le défi c'est justement cette question de comment est-ce qu'on va protéger le peu d'espace vert qu'il nous reste dans les quartiers centraux, particulièrement autour du centre-ville?

2845

Alors, le cas particulier c'est en fait à quelques coins rues d'ici, à deux pas de l'intersection de Sherbrooke et boulevard Saint-Laurent. Il y a le boisé Milton qui, en fait, c'est l'ancien jardin de la maison Notman. Alors, la maison Notman était classée. Alors, c'est protégé et ça fait partie de notre patrimoine, mais le jardin derrière ne l'était pas.

2850

Alors là, on a une situation où c'est menacé de nouveau. Ça fait déjà, bon, ça va être la troisième fois que les citoyens partent en bataille pour protéger cet espace vert. Cette fois-ci, le projet qui est déposé à l'arrondissement c'est un projet en plein droit. Alors, on n'a pas le plaisir de le rejeter, comme on a fait dans le passé sur des questions de dérogation, de refus de dérogation.

2855



Alors là, il y a une trentaine d'arbres, centenaires pour la plupart, des essences menacées, rares, les chicots du Canada, entre autres, qui risquent d'être abattus.

2860 Alors, je pense que la question c'est : est-ce qu'il y a un fonds où est-ce qu'on ne devrait pas avoir un fonds, parce qu'il me semble que c'est là où on y va, pour justement protéger ces terrains-là qui sont des espaces verts, milieux naturels, mais qui coûtent cher par mètre carré à cause de leur situation, mais qui sont aussi d'une importance écologique à cause de leur situation physique, îlot de chaleur, pollution, et cetera? Et puis à ce que je comprends, on serait  
2865 en compétition pour des fonds, des aires périurbaines, les espaces verts, humides en périphérie, et ce n'est vraiment pas du tout la même chose.

**Mme LOUISE ROY :**

2870 Quand vous parlez de fonds, vous parlez de fonds provinciaux?

**Mme PIPER HUGGINS :**

2875 Non, non, municipal...

**Mme LOUISE ROY :**

Des fonds municipaux?

2880 **Mme PIPER HUGGINS :**

2885 Oui, c'est ça. Parce que pour l'instant ça reste pour l'acquisition de ces terrains-là ou de ce terrain-là, en particulier, ça reste sur les épaules de l'arrondissement, que c'est sûr, l'arrondissement n'a pas les fonds pour ça. Voilà.

**Mme LOUISE ROY :**

2890 C'est ça. Donc, la protection par l'acquisition, au fond. Où est-ce qu'on va chercher l'argent.

**Mme PIPER HUGGINS :**

2895 Oui, voilà. Je pense que c'est important de parler justement de l'acquisition parce que c'est la troisième fois qu'ils partent en bataille pour arrêter un projet de construction. Et là, c'est une question de pérenniser ou de la pérennité de cet espace qui n'est pas juste d'une importance écologique, mais aussi patrimoniale.

2900 **M. DANIEL HODDER :**

Bien, je vais donner les éléments de réponse que je peux donner. D'abord, le fonds effectivement dont on dispose à la Direction des parcs est un fonds d'agglomération. Donc, il est partagé par l'ensemble des villes de l'agglomération pour des fins, pour des objets, des parcs nature, des grands parcs qui sont faits pour l'agglomération. Donc, on n'est pas en compétition avec des fonds d'arrondissement comme tels, parce que c'est une source de financement qui est légèrement différente. On comprend qu'il y a une partie de ça qui vient aussi de la Ville de Montréal, on s'entend.

2910 Et il n'y a pas de fonds, actuellement – c'est juste de l'information que je vous donne – il n'y a pas de fonds à la disposition des arrondissements spécifiquement attachés à l'acquisition. Mais rien n'empêche un arrondissement d'utiliser son PTI, son Programme triennal d'immobilisation, et de dire : au lieu de faire des rues ou de faire d'autre chose, je vais attacher des terrains. C'est une possibilité pour l'arrondissement de faire ça. Je ne dis pas que c'est une  
2915 bonne solution, je fais juste dire, pour l'instant c'est ça la situation avant l'acquisition.

**Mme PIPER HUGGINS :**

2920

Ça serait deux années de PTI.

**Mme LOUISE ROY :**

2925

Deux années de PTI, parce que ça coûte trop cher. Ah oui, c'est ça. Vous le mentionniez.

**M. DANIEL HODDER :**

2930

Et l'autre chose c'est que, bon, au niveau technique, maintenant, les objectifs, ce qui s'offre à vous, il y a un certain nombre d'outils légaux dont vous avez à votre disposition. Je pense que ça serait mieux que, si on s'en parle peut-être en privé, parce qu'il y a une question de stratégie immobilière, là. Ce n'est pas le contexte opportun pour faire ça. Mais il reste que ça demande effectivement un fonds. Est-ce que ça sera opportun pour la Ville de se doter d'un fonds à la disposition des arrondissements pour faire des acquisitions de micro espace naturel? C'est une question, encore là politique, qui n'est pas dans mon domaine, mais c'est une question que les élus pourraient débattre entre eux.

2935

**Mme LOUISE ROY :**

2940

Moi, je voudrais revenir là-dessus par contre. On a eu l'occasion, dans les autres forums, de parler de sous-financement systémique à Montréal en provenance du gouvernement du Québec, est-ce qu'il y a des programmes du gouvernement du Québec qui pourraient être améliorés, bonifiés, de telle sorte qu'on puisse aller chercher des sous pour faire ce genre de protection là?

2945

**M. DANIEL HODDER :**

Vous m'ouvrez la porte. Non seulement est-ce qu'il n'y pas d'argent du gouvernement du Québec ou très peu... non, ce n'est pas vrai. On a eu une subvention de 2 millions, et ils nous ont

2950 aidés dans certains cas, mais c'est très limité, le support. On a dépensé jusqu'à maintenant 36  
millions pour l'acquisition d'espace naturel, et je pense qu'on a eu très peu d'argent du  
gouvernement du Québec, mais en plus, le gouvernement est propriétaire de terrains,  
propriétaire de beaucoup de terrains dans les écoterritoires, et on se bat avec ces institutions-là  
2955 gouvernementales, bec et ongle, pour protéger leurs espaces, parce que l'institution québécoise,  
elle, ne veut pas protéger ces espaces-là.

**Mme LOUISE ROY :**

Veut aller chercher des sous.

2960

**M. DANIEL HODDER :**

Veut aller chercher des sous puis... donc, non seulement ce qui ne nous aide pas, mais  
c'est difficile, et donc, ça fait partie des recommandations qu'on a soumises, que la Ville fasse  
2965 des revendications auprès du gouvernement pour que les institutions sur Montréal, qui ont des  
espaces, qui ont des terrains, que ce soit les hôpitaux ou des terrains d'hôpitaux qui sont... il y a  
plein d'espaces, de grands espaces institutionnels qui pourraient être protégés puis qu'on a de la  
misère à protéger.

2970 Je sors un peu de votre question, Madame, mais je prends l'occasion pour le dire, parce  
que c'est important.

**Mme LOUISE ROY :**

2975 Bien, c'est une information qui, je pense, peut-être extrêmement importante.

**Mme PIPER HUGGINS :**

2980 Oui. Bien, c'était surtout dans le cadre de ce travail-là, pour le PDM. Est-ce que c'est  
quelque chose qui est envisageable d'avoir un fonds pour l'acquisition?

**Mme LOUISE ROY :**

Donc, tout ce qui est financement, là. Le cadre financier.

2985 **M. DANIEL HODDER :**

Oui, je pense que c'est envisageable.

2990 **Mme LOUISE ROY :**

C'est envisageable.

**Mme PIPER HUGGINS :**

2995 Super! Merci.

**Mme LOUISE ROY :**

3000 Avez-vous la possibilité de faire des mémoires, vous, comme conseillère?

**Mme PIPER HUGGINS :**

Bien sûr.

3005 **Mme LOUISE ROY :**

Bon, d'accord. Monsieur, vous allez être notre dernier intervenant.

**M. TONY ANTAKLY :**

3010

Merci. J'aimerais enchaîner avec justement la problématique soulevée par madame Piper Huggins. Je m'appelle Tony Antakly, je suis professeur de biochimie à la Faculté de médecine de l'Université de Montréal, et je suis chercheur également dans le domaine du cancer et des molécules naturelles. Alors, je suis là comme représentant du groupe, du mouvement

3015

citoyen pour la protection du jardin Notman. C'est exactement la problématique qui a été soulevée maintenant.

3020

J'habite juste en face de ce boisé qui est constitué d'une trentaine d'arbres dont beaucoup sont menacés comme espèces rares, et surtout certains arbres ont plus que 150 ans, du temps de Notman, le célèbre photographe. Et ces arbres atteignent presque 110 pieds.

3025

Et c'est très rare, je comprends, à Montréal, d'avoir de tels arbres si majestueux. Et notre voisinage, les voisins, les citoyens ont essayé de protéger cet espace depuis maintenant 10 ans. Il y a eu trois projets qui n'ont pas abouti, heureusement. Le promoteur a essayé d'abord de construire un hôtel, l'hôtel Notman qu'il a appelé dans ce temps-là, et il a été descendu en flamme ce projet.

3030

Par la suite, il est revenu avec un projet de construction de condos qui respectait soi-disant les hauteurs, mais qui n'a pas eu lieu. Il y a eu des audiences publiques de l'Office ici. Le ministère de la Culture s'est intéressé à la question, on a débattu. Finalement, le projet n'a pas eu lieu. Ça, c'est en 2005.

3035

Maintenant, on se retrouve aujourd'hui devant une crise, une crise parce que le même promoteur revient avec un projet, soi-disant, qui respecte les hauteurs, qui est de plein droit – entre guillemets, je ne sais pas ce que ça veut dire – et qui risque en fait de se réaliser. Dans les semaines qui suivent, il pourrait être approuvé. Donc, c'est une crise aiguë qu'on vit actuellement.

3040

Alors, les citoyens du quartier se sont mobilisés. On a jusqu'à date 250 signatures, on a des pétitions en ligne et on est sur Facebook, Boisé Milton, si des gens s'intéressent, sur Facebook. Alors, bon, donc on essaie de mobiliser les gens et de sensibiliser les politiciens, les décideurs pour faire l'achat de ce terrain, afin de le protéger et faire un parc public pour le bienfait de tous les citoyens.

3045

La question que j'aimerais, une des questions qui est imminente, c'est est-ce qu'il y a moyen, d'abord, de protéger cet espace, pas par l'acquisition qu'on aimerait toutefois la faire, évidemment, mais par la loi. Parce qu'on est dans une société de loi. Or, le jardin de Notman est protégé par la loi, par le ministère de la Culture, parce qu'il appartient à l'aire de protection de la maison Notman. Aire, ça veut dire quoi? Je n'ai pas compris jusqu'à date.

3050

**Mme LOUISE ROY :**

3055

Est-ce que quelqu'un de la Ville peut répondre à ça? Parce que là, on est plus dans le secteur du patrimoine que dans le secteur des espaces verts. Est-ce que vous connaissez un peu... « de plein droit », en tout cas, je pense que vous êtes capable de répondre à monsieur, ça veut dire quoi « de plein droit »? Puis quand un jardin fait partie d'une aire protégée par le ministère de la Culture?

3060

**Mme MONIQUE TESSIER :**

Je peux tout de suite indiquer que lorsqu'on parle d'un projet de plein droit, c'est qu'il peut se réaliser conformément aux exigences du règlement d'urbanisme et le règlement de zonage, contrairement à un projet qui demande une approbation particulière. Donc, c'est un projet qui peut avoir une émission de permis en vertu du règlement de zonage.

3065

**Mme LOUISE ROY :**

C'est ça. Il respecte toutes les règles de zonage.

3070 **Mme MONIQUE TESSIER :**

De zonage. Toutefois, effectivement, la maison Notman... par ailleurs, je ne connais pas son statut spécifique en raison de la loi, la LBC, la nouvelle LBC, mais dans l'ancienne LBC, je crois que c'était un bâtiment cité, mais malheureusement, je ne travaille pas en patrimoine et je ne suis pas affectée à cet arrondissement-là, mais je connais la maison Notman. Tout bâtiment cité de l'ancienne LBC, je ne sais pas, je m'excuse, le vocable nouveau dans la nouvelle loi, a une aire de protection qui équivaut à un certain nombre de mètres, comme un rayon de certains nombres de mètres.

3080 Oui, le jardin fait probablement partie au complet ou en partie de l'aire de protection, au complet. Donc, les gens à l'arrondissement qui étudient la demande de permis doivent tenir ça en compte. C'est tout ce que je peux vous dire jusqu'à maintenant. Je ne sais pas comment ils doivent tenir ça en compte, parce que je ne suis pas spécialiste du patrimoine et des aires de protection.

3085

**Mme LOUISE ROY :**

Je vous remercie beaucoup. On a une spécialiste dans la salle. Là, je vais vous suggérer d'aller la voir. Marie-Odile Trépanier, elle est là, elle va pouvoir... elle est juriste.

3090

**M. TONY ANTAKLY :**

Merci, je viendrai vous voir. Mais la question qui se pose aujourd'hui : comment est-ce qu'on est capable de stopper d'abord ce projet avant que ça soit trop tard, parce que la question est imminente. D'un jour à l'autre, on peut arriver et couper ces arbres de 150 ans et ça serait trop tard. Une fois coupés, on va attendre 150 ans pour qu'ils repoussent?

3095

3100



**M. DANIEL HODDER :**

3105 Je reviens un peu à ce que je disais tantôt au niveau des stratégies immobilières puis des avis légaux. J'hésite un peu à faire ça, puis je ne suis pas habilité pour le faire : est-ce que s'il y a une volonté politique de protéger cet espace-là, quels sont les moyens qui s'ouvrent à eux? Je pense que c'est l'objet d'une session de travail propre, là.

**M. TONY ANTAKLY :**

3110 Il y a une volonté politique, mais ça prend des sous aussi.

**Mme LOUISE ROY :**

3115 Mais au fond, ce que monsieur vous dit, c'est : allez donc lui parler. Parce que là vous êtes au micro puis c'est mieux pas dans ce contexte-là.

**M. DANIEL HODDER :**

3120 Non, mais je pense que c'est avec l'arrondissement qui tient ce projet-là, de voir quelles sont les options qui s'offrent à eux. On peut en parler à l'arrondissement, s'il le souhaite. Mais je ne connais pas assez les circonstances pour donner une opinion sur-le-champ, puis je ne pense pas que je suis la meilleure personne pour le faire non plus.

**Mme LOUISE ROY :**

3125 Bon, d'accord.

**M. TONY ANTAKLY :**

3130 Merci.

**Mme LOUISE ROY :**

3135 Alors, vous comprendrez que nos panélistes à qui on avait dit qu'on finirait à 16 h 30, il y en a plusieurs qui avaient des engagements. Alors, j'espère que vous les avez appréciés, moi, oui, et puis on dit merci à monsieur Bigras qui tenait le fort.

Alors, je vous invite à être là ce soir à 19 h, on reprend sur *Verdissement et changement climatique*. Merci infiniment.

3140 **AJOURNEMENT**

\* \* \* \* \*

3145 Je soussignée, YOLANDE TEASDALE, sténographe officielle, certifie sous mon serment d'office que les pages qui précèdent sont et contiennent la transcription exacte et fidèle des propos recueillis par moi au moyen du sténomasque, le tout selon la loi.

**ET J'AI SIGNÉ :**

3150

---

**Yolande Teasdale, s.o.**